



Le Ménil

BULLETIN MUNICIPAL 2020



Éditorial	P.3
Votre nouveau conseil municipal	P.4
Les commissions communales	P.5
Budget primitif 2020	P.6
Délibérations du conseil municipal au cours de l'année 2019	P.12
Covid-19	P.14
Pour suivre l'actualité de la commune	P.15
Travaux	P.16
Repas des aînés 2019	P.18
Fête des mamans 2020	P.18
Entrée au collège 2020	P.19
Bacheliers 2019	P.19
La tactique anti-tiques	P.20
Chiens de protection	P.21

CAHIER CENTRAL	P.22-35
----------------------	---------

Téléthon guédon 2019	P.36
Commémorations 2019	P.37
Des anniversaires douloureux 1870-1940	P.38
École élémentaire Aimé Chevrier	P.42
La maternelle autour du monde	P.43
Association des parents d'élèves	P.44
Accueil de loisirs juillet 2019	P.45
Atelier bleu	P.47
MJC - Bibliothèque	P.47
Théâtre du Ménil	P.48
Ménil accueil	P.48
ADR Country	P.49
L'association de la pétanque guédonne	P.50
Les Charmilles	P.50
Club Vosgien	P.53
La Dynamique	P.55
Le Ménil Vol libre	P.56
Société de pêche	P.57
Vosges passion bois	P.58
Ordures ménagères - rappel des bonnes pratiques	P.59

GUEDONNES, GUEDONS,

Nous vivons une année particulière qui restera marquée dans nos esprits. Cette pandémie « Coronavirus » a touché tous les continents, mettant en difficulté toute l'économie mondiale. Notre période contemporaine n'a jamais connu une telle situation montrant notre vulnérabilité. Notre localité n'a pas été épargnée. Elle aussi a été touchée par ce virus. Des membres de notre communauté ont été atteints plus ou moins gravement. On enregistre 2 décès dont une personne d'à peine 60 ans. Nous exprimons aux familles nos sincères condoléances.

Les adjoints en poste durant cette période ont dû faire face à de nombreuses difficultés qu'ils ont gérées avec efficacité. Je les remercie pour leur action.

Sur cette période, une solidarité s'est mise en place dans notre village avec un service de courses pour les personnes sans moyens de déplacements, des visites à domicile ont eu lieu. Avec le concours de l'association des Charmilles, un groupe de dames s'est mise à la confection de masques, permettant de compléter la dotation de la commune. Nous pouvons remercier toutes les personnes qui se sont dévouées en cette période délicate et douloureuse.

Ce virus doit nous amener à la prudence et à respecter les règles sanitaires car au moment où j'écris ces quelques mots, un salarié de notre commune est touché par la COVID 19.

Autre évènement de l'année, ce sont les élections. Elles se sont déroulées en pleine pandémie ne facilitant pas le devoir de voter. Notre pays enregistre un taux d'abstention élevé, notre localité n'échappe pas à ce phénomène. D'élection municipale en élection municipale, mais ce constat vaut également pour les autres élections, le taux d'abstention ne cesse de progresser. Cette situation est inquiétante et peut faire surgir des régimes pas forcément souhaitables.

L'Equipe Municipale s'est mise en ordre de marche, au service de la population, vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin l'organisation que nous avons mise en place et les responsabilités prises par un certain nombre de conseillers. Cette organisation diffère par rapport aux précédentes mandatures ; celle-ci a été voulue par l'ensemble des conseillers dans le but de chercher à dynamiser notre collectivité.



Quelques chiffres :

Les communes rurales représentent 33% de la population nationale, soit 22 millions d'habitants ; 27 milliards, c'est le montant des dotations aux collectivités, en baisse de 33% depuis 2014. S'agissant de la dotation générale de fonctionnement, une commune de plus de 200.000 habitants perçoit 128 € par habitant, lorsqu'une commune de moins de 500 habitants perçoit seulement 64 €.

Pourquoi cette différence ? Les besoins des ruraux sont aussi importants que ceux des citadins. Nos communes ont à faire face aux mêmes charges et ont besoins des mêmes services.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre bulletin.

Votre Maire
Jean-François VIRY



VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL et les responsabilités de chacun

Le Maire et les Adjoints :



Martine Grosjean
63 ans
Retraitée
1ère adjointe:
Affaires Sociales et Scolaires



Jean-François Viry
73 ans
Retraité
Maire



Patrick Pilet
65 ans
Retraité
2ème adjoint:
Travaux, Voirie & réseaux divers,
Assainissement, Eau

Les Conseillers municipaux, délégués et communautaires :



Romaric Antoine
44 ans
Responsable technique
Conseiller délégué aux
associations et à l'économie



Damien Houssaye
46 ans
Electricien
Conseiller délégué à
l'urbanisme



Julien Laroyenne
34 ans
Chargé d'affaires en génie civil
7e Vice-Président de la
Communauté de Communes:
Gestion du parc bâtiminaire



Elise Mai
33 ans
Chef de Projet Clinique
Conseillère déléguée à la
communication



Nathalie Montemont
56 ans
Conseillère Emploi -
Formation - Orientation
Conseillère déléguée au tourisme
et conseillère communautaire

Les Conseillers municipaux :



Cédric Canal
32 ans
Artisan



Yanick Claude
49 ans
Menuisier



Audrey George
39 ans
Assistante Maternelle agréée



Yann Perrin
36 ans
Forestier



Gaëlle Petitjean
38 ans
Responsable Administratif & Financier



Huguette Petitjean
65 ans
Retraitée



Christelle Philippe
46 ans
Retoucheuse / Vendeuse

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Commissions	Titulaires	Responsable
Finances et Marchés Budgets, tarifs	VIRY Jean-François - GEORGE Audrey HOUSSAYE Damien - LAROYENNE Julien - PETITJEAN Gaëlle - PILET Patrick	JF. VIRY
Travaux Chemins, bâtiments Réseaux d'eau et assainissement Matériel roulant - signalétique	PILET Patrick - ANTOINE Romaric - CANAL Cédric - CLAUDE Yanick - LAROYENNE Julien	P. PILET
Communication Bulletins "Ménil Infos" Bulletin municipal annuel	MAI Elise - GROSJEAN Martine - PETITJEAN Gaëlle - PETITJEAN Huguette - VIRY Jean-François	E. MAI
Commission Sociale Repas et colis des aînés Action sociale	GROSJEAN Martine - CANAL Cédric - GEORGE Audrey - PETITJEAN Huguette - PHILIPPE Christelle <i>Hors CM : ANTOINE Claudine - ANTOINE Monique - CLAUDE Geneviève - VALDENAIRE Daniel</i>	M. GROSJEAN
Affaires Familiales et Scolaires, Jeunesse Fête des Mères, Conseils école, Rythmes scolaires, Périscolaire	GROSJEAN Martine - GEORGE Audrey - MONTEMONT Nathalie - PETITJEAN Gaëlle - PILET Patrick	M. GROSJEAN
Vie Locale, Associative et Economique Agriculture Calendrier des Festivités	ANTOINE Romaric - GROSJEAN Martine - HOUSSAYE Damien - MAI Elise - PERRIN Yann - PHILIPPE Christelle	R. ANTOINE
Plan Local d'Urbanisme	HOUSSAYE Damien - ANTOINE Romaric - GEORGE Audrey - LAROYENNE Julien - PERRIN Yann - PETITJEAN Gaëlle - VIRY Jean- François	D. HOUSSAYE
Economie Touristique Plan Paysage, Station verte "Village charmant": fleurissement, nettoyage de printemps	MONTEMONT Nathalie - CANAL Cédric - MAI Elise - PERRIN Yann - PILET Patrick	N. MONTEMONT
Appel d'Offres	VIRY Jean-François + 3 titulaires : ANTOINE Romaric - CLAUDE Yanick - LAROYENNE Julien + 3 suppléants : HOUSSAYE Damien - PERRIN Yann - PETITJEAN Gaëlle	JF. VIRY

Certaines commissions seront ouvertes aux personnes extérieures au Conseil

BUDGET PRIMITIF 2020

I) Le cadre général du budget

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune; elle est disponible sur le site internet de la ville. Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2020 a été voté le 17 février 2020 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Ce budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental, de la Région et de l'Etat chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II) La section de fonctionnement

a) Généralités

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, ...), aux

impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes réelles de fonctionnement 2020 représentent 969 800.00 €, auxquelles s'ajoute le report de l'excédent de 2019, d'un montant de 332 740.00 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires représentent 44.30 % des dépenses de fonctionnement de la ville. L'essentiel des travaux est exécuté en régie par le personnel communal.

Les dépenses réelles de fonctionnement 2020 représentent 1 188 684.00 euros.

Les recettes de fonctionnement des villes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution.

	2018	2019	2020 (prévision)
DGF – c/7411	214 740.00 €	214 814.00 €	210 000.00 €

Il existe trois principaux types de recettes pour une ville :
Les impôts locaux

	MONTANT ENCAISSÉ 2019	PRÉVISIONS 2020
C/ 73111	394 498.00 €	395 000.00 €

Les dotations versées par l'Etat

Objet	2018	2019	2020
Dotation solidarité rurale	112 585.00 €	115 438.00 €	90 000.00 €
Dotation Nationale de Péréquation	59 369.00 €	60 958.00 €	40 000.00 €

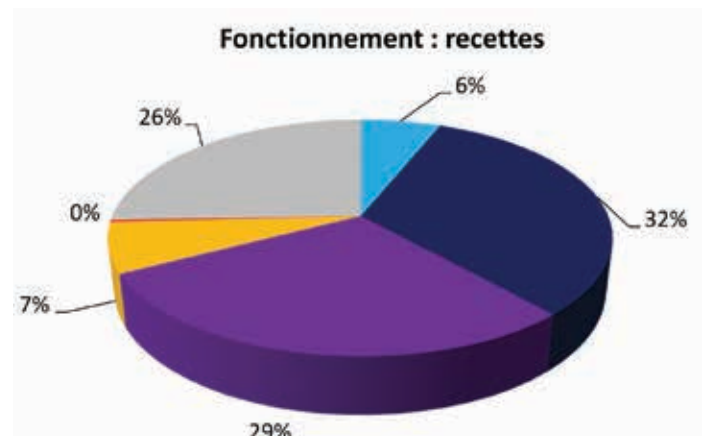
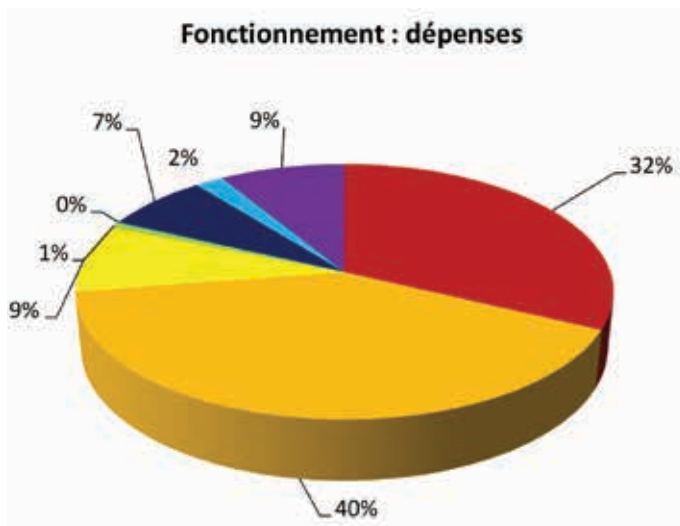
Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population :

Objet	2018	2019	2020
Redevance service de loisirs	16 270.65 €	16 212.10 €	16 000.00 €
Vente repas cantine	18 569.30 €	18 932.20 €	17 000.00 €

b) Les principales dépenses et recettes de la section

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	418 450,00 €		
Dépenses de personnel	526 600,00 €	Recettes des services	79 600,00 €
Autres dépenses de gestion courante	111 430,00 €	Impôts et taxes	419 900,00 €
Dépenses financières	10 100,00 €	Dotations et participations	377 300,00 €
Dépenses exceptionnelles	2 250,00 €	Autres recettes de gest° courante	90 000,00 €
Atténuation de produits	93 854,00 €	Recettes exceptionnelles	- €
Dépenses imprévues	26 000,00 €	Recettes financières	- €
Total dépenses réelles		Atténuations de charges	3 000,00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)		Total recettes réelles	
Virement à la sect° d'investissement	113 856,00 €	Excédent reporté	332 740,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	113 856,00 €	TOTAL RECETTES	332 740,00 €

FONCTIONNEMENT



c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2020 :

Concernant les ménages

- . Taxe d'habitation : reste fixée à 24.93 %
- . Taxe foncière sur le bâti : reste fixée à 13.44 %
- . Taxe foncière sur le non bâti : reste fixée à 19.02 %

Ces taux sont inchangés depuis plusieurs années.

Concernant les entreprises

Cotisation foncière des entreprises (CFE) reste fixée à 19.58 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 419 900.00 €.

Nos taux de fiscalité sont supérieurs à certaines communes voisines. Toutefois, nous avons des valeurs

locatives plus faibles, ce qui fait que les sommes à payer par les redevables sont peu élevées. Par ailleurs, les taux communaux se trouvent inférieurs aux moyennes départementales et nationales.

d) Les dotations de l'Etat

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 377 300.00 € (toutes les dotations n'ont pas encore été notifiées au moment du vote du budget).

III) La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté,

la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier & travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, etc...

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

c) Les principaux projets de l'année 2020 sont les suivants (y compris les reports de 2019) :

- Remplacement de la cloison de la familiale
- Rénovation de la façade de la mairie
- Démolition d'un immeuble route de la Mouline
- Remplacement de portes et fenêtres bâtiments communaux
- Fin de la 2^e phase des travaux de modernisation du réseau d'éclairage public
- Fin du programme de voirie 2019
- Aménagement d'un parking devant les locaux techniques
- Génie civil pour conteneurs semi-enterrés d'ordures ménagères.

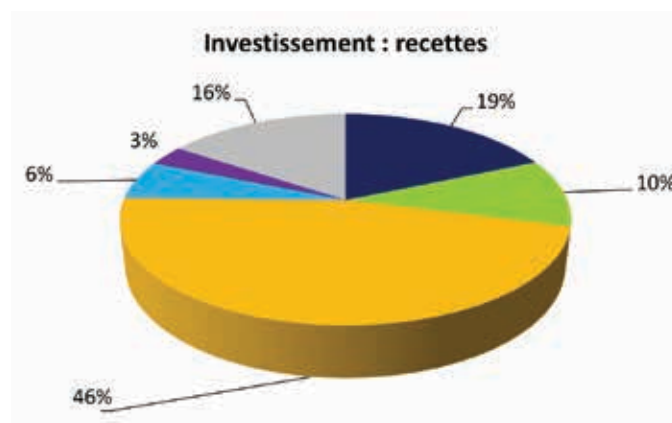
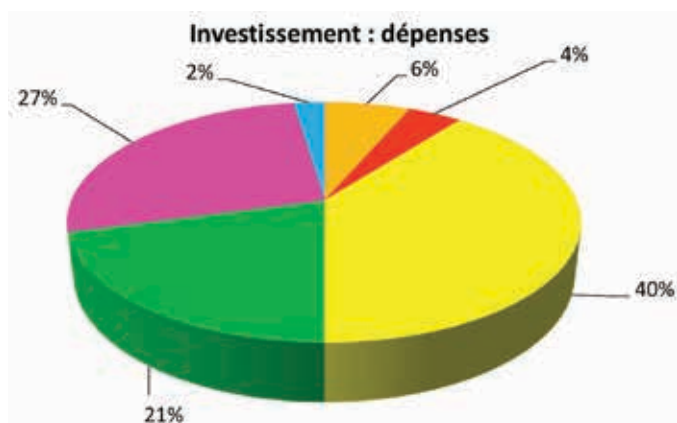
d) Les subventions d'investissements prévues

- Subvention DETR pour l'éclairage public.
- Subvention départementale pour le programme de voirie 2019.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Solde d'investissement reporté	- €	Virement de la section de fonct°	113 856,00 €
Emprunts et dettes ass.,	39 600,00 €	Fonds compensation TVA	64 472,00 €
Immobilisations incorporelles	25 000,00 €	Mise en réserves	285 300,00 €
Immobilisations corporelles	243 300,00 €	Subventions	36 745,00 €
Travaux bâtiments communaux	128 060,00 €	Cautionnements	- €
Travaux voirie divers	165 300,00 €	Cessions d'immobilisations	19 200,00 €
Charges (écritures d'ordre entre sect°)		Excédent investissement reporté	96 081,00 €
Dépenses imprévues	14 394,00 €		
TOTAL GÉNÉRAL	615 654,00 €	TOTAL GÉNÉRAL	615 654,00 €

INVESTISSEMENT



IV) Les données synthétiques du budget – Récapitulatif

a) Etat de la dette

ETAT des EMPRUNTS - 2020								
Année encaissement	Objet de la dette	Organisme prêteur	Durée en années	Taux F - V*	Taux	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/2020	Annuité
BUDGET COMMUNAL						541 000.00 €	244 626.66 €	48 951.12 €
2007	Travaux divers	CCM	15	V	3.69	121 000.00 €	22 100.31 €	10 125.64 €
2008	Construction 2 logements	CCM	15	F	4.7	120 000.00 €	35 930.97 €	11 193.68 €
2013	Amenagt centre village	CCM	15	F	4.55	300 000.00 €	186 595.38 €	27 631.80 €

V : variable / F : fixe

b) Budget de l'eau

La commune du Ménil gère son propre réseau d'eau, qui compte 650 abonnés. Le personnel est celui de la commune, qui est mis à disposition du service, moyennant une redevance de 15 % du salaire.

Les principales dépenses sont la rénovation de la cuve du réservoir des Fenesses, ainsi que l'installation de compteurs d'eau permettant une télé relève à distance pour l'investissement, ainsi que le diagnostic du réseau d'eau (recherche de fuite) pour l'exploitation.

EXPLOITATION			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges à caractère général	38 945.00 €	Produits de gestion courante	90 475.00 €
Charges de personnel	21 000.00 €	Autres produits de gestion courante	200.00 €
Atténuation de produits	22 000.00 €		
Charges de gestion courante	6 200.00 €	Produits exceptionnels	2 560.00 €
Charges exceptionnelles	500.00 €	Excédent antérieur reporté	19 510.00 €
Dotation aux amortissements	24 100.00 €		
Dépenses imprévues			
Autofinancement			
TOTAL	112 745.00 €	TOTAL	112 745.00 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Amortissements subventions	2 560.00 €	Autofinancement	0.00 €
Immobilisations incorporelles	17 260.00 €	Réserves	0.00 €
Immobilisations corporelles	13 384.00 €	Subventions	11 123.00 €
Immobilisations en cours	26 146.00 €	Amortiss des immobilisations	24 100.00 €
Déficit d'investissement	0.00 €	Excédent investissement	24 127.00 €
TOTAL	59 350.00 €	TOTAL	59 350.00 €

c) Budget de l'assainissement

La commune du Ménil gère son propre réseau d'assainissement, qui compte 570 abonnés. Le personnel est celui de la commune, qui est mis à disposition du service, moyennant une redevance de 10 % du salaire. Elle fait partie du syndicat d'Épuration du Thillot.

EXPLOITATION			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges à caractère général	19 500.00 €	Produits de gestion courante	105 907.00 €
Charges de personnel	13 400.00 €	Autres produits de gestion courante	480.00 €
Atténuation de produits	12 000.00 €		
Charges de gestion courante	75 200.00 €	Produits exceptionnels	0.00 €
Charges exceptionnelles	1 000.00 €	Excédent antérieur reporté	49 802.00 €
Dotations aux amortissements	31 608.00 €		
Dépenses imprévues	3 481.00 €		
TOTAL	156 189.00 €	TOTAL	156 189.00 €

INVESTISSEMENT			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Immobilisations incorporelles	30 000.00 €		
Immobilisations corporelles		Recettes pour cpte tiers	
Dépenses pr cpte de tiers	230 000.00 €	Excédent investissement	267 029.00 €
Dépenses imprévues	7 029.00 €		
TOTAL	267 029.00 €	TOTAL	267 029.00 €

f) Budget de la forêt

La commune gère ses 571 ha de forêt en collaboration étroite avec les services de l'ONF – UT le Thillot.

FONCTIONNEMENT			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges à caractère général	72 403.00 €	Produits des services	40 000.00 €
Charges de gestion courante	52 000.00 €	Produits exceptionnels	
Charges financières	2 000.00 €	Excédent antérieur reporté	88 403.00 €
Dépenses imprévues	2 000.00 €		
TOTAL	128 403.00 €	TOTAL	128 403.00 €

INVESTISSEMENT			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Immobilisations en cours	2 976.00 €	Excédent investissement	2 976.00 €
Dépenses imprévues		Réserves	0.00 €
TOTAL	2 976.00 €	TOTAL	2 976.00 €

Annexe
Code général des collectivités territoriales
Extrait de l'article L2313-1

Les budgets de la commune restent déposés à la mairie et, le cas échéant, à la mairie annexe où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption ou éventuellement leur notification après règlement par le représentant de l'Etat dans le département.

Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen de publicité au choix du maire.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les documents budgétaires, sans préjudice des dispositions de l'article L2343-2, sont assortis en annexe :

- 1° De données synthétiques sur la situation financière de la commune ;
- 2° De la liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions. Ce document est joint au seul compte administratif ;
- 3° De la présentation agrégée des résultats afférents au dernier exercice connu du budget principal et des budgets annexes de la commune. Ce document est joint au seul compte administratif ;
- 4° De la liste des organismes pour lesquels la commune :
 - a) détient une part du capital ;
 - b) a garanti un emprunt ;
 - c) a versé une subvention supérieure à 75 000 euros ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme. La liste indique le nom, la raison sociale et la nature juridique de l'organisme ainsi que la nature et le montant de l'engagement financier de la commune ;
- 5° Supprimé ;
- 6° D'un tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune ainsi que l'échéancier de leur amortissement ;
- 7° De la liste des délégataires de service public ;
- 8° Du tableau des acquisitions et cessions immobilières mentionné au c de l'art. L300-5 du code de l'urbanisme ;
- 9° D'une annexe retraçant l'ensemble des engagements financiers de la collectivité territoriale ou de l'établissement public résultant des contrats de partenariat prévus à l'article L1414-1 ;
- 10° D'une annexe retraçant la dette liée à la part investissements des contrats de partenariat.

Lorsqu'une décision modificative ou le budget supplémentaire a pour effet de modifier le contenu de l'une des annexes, celle-ci doit être à nouveau produite pour le vote de la décision modificative ou du budget supplémentaire.

Dans ces mêmes communes de 3 500 habitants et plus, les documents visés au 1° font l'objet d'une insertion dans une publication locale diffusée dans la commune.

Les communes et leurs groupements de 10 000 habitants et plus ayant institué la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et qui assurent au moins la collecte des déchets ménagers retracent dans un état spécial annexé aux documents budgétaires, d'une part, le produit perçu de la taxe précitée et les dotations et participations reçues pour le financement du service, liées notamment aux ventes d'énergie ou de matériaux, aux soutiens reçus des éco-organismes ou aux aides publiques, et d'autre part, les dépenses, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Les établissements publics de coopération intercommunale et les communes signataires de contrats de ville présentent annuellement un état, annexé à leur budget, retraçant les recettes et les dépenses correspondant aux engagements pris dans le cadre de ces contrats. Y figurent l'ensemble des actions conduites et des moyens apportés par les différentes parties au contrat, notamment les départements et les régions, en distinguant les moyens qui relèvent de la politique de la ville de ceux qui relèvent du droit commun.

Pour l'ensemble des communes, les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements.

Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application du présent article.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU COURS DE L'ANNÉE 2019

Séance du 25 janvier 2019

- n° 1 - 3.6 - Certification de la gestion durable de la forêt communale – renouvellement d'adhésion.
- n° 2 - 3.6 - Location du logement communal de type F3 – 1, rue de l'église.
- n° 3 - 4.2.1 - Modification du contrat de travail de Mr Pascal DIEMUNSCH.
- n° 4 - 4.5.1 - Prime de service et de rendement.
- n° 5 - 4.5.1 - Indemnité spécifique de service.
- n° 6 - 5.7.4 - Demandes d'adhésion au syndicat mixte pour l'informatisation communale.
- n° 7 - 5.7.4 - Demandes d'adhésion au syndicat mixte départemental d'assainissement non collectif.
- n° 8 - 8.1.3 - Accord de principe sur les mesures à prendre pour l'avenir des écoles du Ménil et du Thillot.

Séance du 9 avril 2019

- n° 9 - 3.1 – Proposition de cession de terrain par un particulier.
- n° 10 - 5.7.4 - Demandes d'adhésion au syndicat mixte départemental d'assainissement non collectif.
- n° 11 - 7.1.1.3 - Approbation du compte administratif 2018 dressé par Monsieur Jean-François VIRY, ordonnateur.
- n° 12 - 7.1.1.3. - Approbation des comptes de gestion 2018 : budget communal, budget annexe forêt - dressé par Mr Florent DUBAIL.
- n° 13 - 7.1.1.3. - Approbation des comptes de gestion 2018 : budget de l'eau - dressé par Mr Florent DUBAIL.
- n° 14 - 7.1.1.3. - Approbation des comptes de gestion 2018 : budget de l'assainissement – dressé par Mr Florent DUBAIL.
- n° 15 - 7.2.1.1 - Fixation des taux d'imposition 2019.
- n° 16 - 7.5.3 - Attribution des subventions – exercice 2019.
- n° 17 - 7.6 - Participations syndicales à verser par la commune pour l'exercice 2019.
- n° 18 - 7.10 - Budget communal - affectation du résultat de fonctionnement - exercice 2018.
- n° 19 - 7.10 - Budget foret - affectation du résultat de fonctionnement - exercice 2018.
- n° 20 - 7.10 - Budget eau- affectation du résultat de fonctionnement - exercice 2018.
- n° 21 - 7.10 - Budget assainissement- affectation du résultat de fonctionnement - exercice 2018.
- n° 22 - 7.10 - Salaires affectés au service de l'eau.
- n° 23 - 7.10 - Salaires affectés au service de l'assainissement.
- n° 24 - 7.1.1.1 - Approbation du budget primitif 2019.
- n° 25 - 7.10 - Remboursement consommation électrique paroisse.
- n° 26 - 7.10 – Demande d'aide par un particulier pour

alimentation en eau.

- n° 27 - 8.1.3 – Situation de l'école Aimé Chevrier.
- n° 28 - 8.8.4 - Programme d'actions propose par l'ONF pour l'exercice 2019.
- n° 29 - 8.8.4 - Travaux d'exploitation - bois de chauffage.
- n° 30 - 9.4 - Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'office national des forêts.
- n° 31 - 9.4 - Maintien du service public de l'ONF.
- n° 32 - 3.3.2 - Location de terrain communal à Mr. Pascal DIEMUNSCH.
- n° 33 - 3.2.2 – Cession Renault master 4039 VK 88.

Séance du 20 mai 2019

- n° 34 - 1.4.3 – Renouvellement de l'adhésion de la commune au groupement de commande « bois énergie 2019/2020 » du pays de Remiremont et de ses vallées.
- n° 35 - 3.2.2 - Affaires immobilières – cession de terrains - Mr Florian VIGNEAU et Mme Eugénie ANTOINE.
- n° 36 - 3.1 - Projet d'acquisition par la commune de l'immeuble FRANCOIS – 52, grande rue.
- n° 37 - 3.2.2 – Cession véhicule Renault master 4039 VK 88.
- n° 38 - 7.1.1.2 - Décision modificative n° 1 – budget communal 2019.
- n° 39 - 4.2.3.3.1 - Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur un emploi non permanent pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité (en application de l'article 3 – 2°) de la loi n° 84-53 du 26/01/1984).
- n° 40 - 4.2.1. - Accueil de loisirs sans hébergement 2019 - création d'emplois d'animateur au titre d'emplois occasionnels.
- n° 41 - 7.1.2.2. - Fixation tarif accueil de loisirs sans hébergement – été 2019.
- n° 42 - 8.3 - Programme de voirie 2019 – travaux d'investissement rue des Tissages et envers de Demrupt - demande de subvention.
- n° 43 - 8.4 - Adhésion à l'agence technique départementale.
- n° 44 - 8.5 - Convention de prise en charge ponctuelle et non programmée d'enfants de sapeurs-pompiers pendant le temps périscolaire en cas d'engagement opérationnel.
- n° 45 - 8.1.3 - Réception en faveur de Mr Clément NOEL.
- n° 46 - 9.4 - Vœu relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé.

Séance du 1^{er} juillet 2019

- n° 47 - 3.6 - Programmation de martelages de bois – état d'assiette 2020.
- n° 48 - 4.1.8 - Approbation du document unique d'évaluation des risques professionnels et du programme annuel de prévention.
- n° 49 - 4.2.1 - Création d'emplois pour la garderie périscolaire – année scolaire 2019/2020.
- n° 50 - 5.7.7. - Fixation du nombre et de la répartition des

sièges du conseil communautaire de la communauté des ballons des hautes Vosges dans le cadre d'un accord local.
n° 51 - 5.3.6. Désignation de représentants de la commune au sein des commissions de la communauté de communes des ballons des hautes Vosges.
n° 52 - 5.7.7. - Délibération autorisant la CCBHV à déposer le dossier d'étude d'impact environnemental pour le compte des communes.
n° 53 - 7.1.2.2. - Fixation des tarifs pour branchements eau – matériel électro-soudable.
n° 54 - 7.5.1.1 - Etude et cartographie du réseau d'eau – demande de subvention auprès de l'agence de l'eau.
n° 55 - 7.5.1.1 - Rénovation de l'éclairage public - demande d'aide financière auprès du département des Vosges.
n° 56 - 7.10 - Participation financière de la commune de Ventron pour la réception en l'honneur de Clément NOEL.
n° 57 - 8.4 - Renouvellements d'adhésion au conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement des Vosges (c.a.u.e.) cotisation 2019.
n° 58 - 8.4 - Constitution de la commission communale d'aménagement foncier.
n° 59 - 8.8.4 - Adoption des rapports sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement 2018.

Séance du 21 octobre 2019

n° 60 - 1.4.3 - Adhésion aux groupements de commandes de l'AMV 88.
n° 61 - 1.7 - Frais de secours sur les pistes de ski – saison hivernale 2019/2020.
n° 62 - 1.7 - Secours en montagne - convention 2019/2020 avec les ambulanciers.
n° 63 - 1.7 - Secours en montagne – facturation aux usagers du transport en ambulance – saison hivernale 2019/2020.
n° 64 - 3.3.2 - Location de terrain communal à M. Pascal DIEMUNSCH – annulation de la délibération du 9 avril 2019.
n° 65 - 5.7.3. - Modification statutaire - Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges.
n° 66 - 5.7.3. Modification statutaire - syndicat mixte départemental d'assainissement non collectif.
n° 67 - 5.7.3. - Modification statutaire - syndicat d'épuration du Thillot.
n° 68 - 5.7.4 - Demandes d'adhésion au syndicat mixte pour l'informatisation communale.
n° 69 - 7.1.1.2 - Décision modificative n° 2 – BUDGET COMMUNAL 2019.
n° 70 - 7.1.1.2 - Décision modificative n° 1 – BUDGET EAU 2019.
n° 71 - 7.5.1.1. Installation de compteurs de sectorisation sur le réseau d'eau - demande de subvention auprès du conseil départemental des Vosges.
n° 72 - 7. 10 - Délibération portant sur l'adhésion à la convention de participation « santé » du centre de gestion de la fonction publique territoriale des Vosges.

n° 73 - 8.4 – Constitution de la commission communale d'aménagement foncier.
n° 74 - 8.7 - Transport scolaire des élèves de primaire – avenant à la convention avec la région.
n° 75 - 9.4 - MOTION : Les MAIRES et les PESTICIDES.
n° 76 - Motion - DGFIP suite : le lapin, le sac et l'épreuve des faits.
n° 77 - 8.8.4 - Santé publique – proposition de signature d'une convention pour création d'un espace sans tabac aux abords de l'école primaire.

Séance du 16 décembre 2019

n° 78 - 3.2.2 - Affaires immobilières demande d'acquisition d'un terrain Mr VALDENAIRE Remi.
n° 79 - 3.2.2 - Affaires immobilières demande d'acquisition d'un terrain par la « SCI des neuf prés ».
n° 80 - 4.1.1 - Délibération portant sur la création de poste.
n° 81 - 4.1.2 - fin d'activité de Mme Sylvie BINDER.
n° 82 - 4.2.1 - Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité (en application de l'article 3 – 1°) de la loi n° 84-53 du 26/01/1984).
n° 83 - 4.2. 1 - Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité (en application de l'article 3 – 1°) de la loi n° 84-53 du 26/01/1984).
n° 84 - 4.2.1 - Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité (en application de l'article 3 – 1°) de la loi n° 84-53 du 26/01/1984).
n° 85 - 5.7.3. Modification statutaire - syndicat départemental d'électricité des Vosges.
n° 86 - 7.1.1.2 - Décision modificative n° 2 – budget eau 2019.
n° 87 - 7.1.1.2 - Décision modificative n° 3 – budget communal 2019.
n° 88 - 7.1.2 Tarifs communaux 2020.
n° 89 - 7.5.1.1. Installation de compteurs de sectorisation sur le réseau d'eau - demande de subvention auprès du conseil départemental des Vosges.
n° 90 - 7.5.3 - Demande de subvention de l'ADMR pour acquisition d'un véhicule.
n° 91 - 8.4 - Fonctionnements de l'éclairage public.
n° 92 - 8.5 - Fréquentation de la médiathèque du Thillot par les enfants de l'accueil collectif de mineurs du mercredi matin – convention avec la ville du Thillot.
n° 93 - 8-5 recensement de la population 2020 – recrutement et rémunération des agents recenseurs.

COVID-19

Qui aurait pensé qu'une pandémie toucherait notre pays, et le monde entier, en 2020 ?

L'apparition du nouveau coronavirus, ou Covid-19, a totalement perturbé nos habitudes, et remis en question nos fonctionnements et notre vision de la vie.

Notre commune a été impactée par ce virus, à différents niveaux. Tout a commencé le week-end des élections, alors qu'à l'approche d'un confinement annoncé, chacun se demandait s'il devait aller voter. La mairie avait mis en place les mesures sanitaires préconisées, non sans mal (manque de gel hydro-alcoolique, de masques...). Les élections se sont passées correctement, mais Monsieur le Maire a été touché par le virus.

Le confinement a été imposé à tous à partir du 16 mars et nous avons dû réfléchir à un autre fonctionnement...

- La Mairie a été fermée au public, et tout le personnel a été maintenu à domicile (le télétravail était impossible), sauf les agents administratifs, qui se sont relayés un jour sur deux en présentiel, pour l'accueil téléphonique, la gestion des mails et des urgences.

- Un service courses a été mis en place pour les personnes isolées : deux personnes seulement y ont fait appel, la solidarité s'étant déjà bien développée au sein des familles et des voisinages.

- Des couturières bénévoles guédonnes se sont lancées dans la fabrication de masques en tissu (modèle bec de canard) avec des kits fournis par la mairie. La municipalité remercie toutes les personnes qui ont contribué à cette solidarité.

Le virus circule toujours, et malgré le déconfinement, les gestes barrières, port du masque et distanciations sociales sont toujours d'actualité. Merci d'être vigilants et de continuer à vous protéger vous, et par la même occasion les autres.

Informations sur le site :

gouvernement.fr/info-coronavirus

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Se laver très régulièrement les mains**
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus) **0 800 130 000**
(appel gratuit)



Pour suivre l'actualité et les informations de votre commune :



<http://www.le-menil.fr>



Application mobile disponible sur Smartphones et tablettes

Et prochainement :



Page Facebook officielle de la Mairie



TRAVAUX

2019 - Travaux sur l'eau potable :

Le réseau d'eau potable communal ainsi que les premiers réservoirs datent des années 1960. Depuis ces années, le réseau n'a cessé de s'étendre pour répondre à une demande des habitants toujours plus importante. En 2015 ont été réalisés les derniers gros travaux en eau potable sur la station de traitement par le biais de sa mise aux normes.

Malgré tous les efforts et travaux d'entretien faits, le réseau vieillit et présente des fuites de plus en plus importantes. La commune a donc commandé à la société VALTERRA en 2019 une étude diagnostic du réseau, ainsi que l'élaboration du schéma de distribution d'eau. Après plusieurs mois de travaux en commun, la cartographie de tout le réseau a été réalisée, ainsi que la triangulation de toutes les bouches à clés présentes sur la commune.



En parallèle, les services techniques ont procédé à la réfection des flotteurs dans les réservoirs des Huttes, la préparation de regards sur le réseau pour la pose de compteurs de sectorisation, et bien d'autres actions.

Le rendement s'est d'ores et déjà amélioré mais il reste un travail certain à réaliser afin de répondre à la réglementation. Vous verrez donc encore pendant un moment les services accompagnés de Valterra (ou non) travailler sur ce sujet sensible qui nous préoccupe tous.



2019 - Entretien des accotements de la voirie communale (épareuse) :

Comme tous les ans, nous avons réalisé en 2019 le fauchage des accotements des voiries de la commune. Cela représente environ 30 km de voirie à faucher des deux côtés, soit 60 km en totalité.

C'est un travail intense, difficile et qui mérite d'être souligné. En effet, trois agents fauchent en été, durant trois semaines en continu, les accotements de la voirie entre vos propriétés et le domaine public, ainsi qu'une semaine à l'automne.

Il apparaît à l'usage que les limites entre les propriétés privées et le domaine public sont parfois bien floues et les agents font leur maximum afin que cette opération soit la mieux réalisée possible.

Il est toutefois important que chaque propriétaire foncier réalise l'entretien de sa parcelle, ou de ses parcelles, afin que la commune puisse réaliser la totalité des voies communales.

2019 - Eclairage public :

La dernière tranche des travaux de remplacement des anciens luminaires a été réalisée et tout notre système d'éclairage public est donc équipé en LED.

Le marché a été attribué à la société CITEOS. Suite à la réalisation de ces travaux, nous nous sommes aperçu que l'abaissement d'intensité lumineuse prévu de nuit n'était pas tout à fait tel que prévu. A ce jour, nous sommes donc encore en cours de négociation avec l'entreprise afin de voir ce qui peut être fait. Dans cette attente, il a été décidé par le Conseil Municipal de couper l'éclairage public la nuit de 23h à 5h du matin.

2019 - Travaux routiers :

Réalisation d'un réseau pluvial entre la rue du Général de Gaulle et la rue des Tissages afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales de la zone lors des fortes précipitations et réfection de la route en enrobé.



En parallèle, une portion de la route de l'Envers de Demrupt a fait l'objet d'une réfection et renforcement de chaussée (bi couche). Les travaux se sont déroulés à compter de novembre 2019 pour une réception prévue en 2020.



En supplément ont été réalisés les enduits superficiels de la rue du Général de gaulle ainsi que de la rue des Croisettes.

2019 - Acquisition du tracteur et son matériel de déneigement :

En remplacement de l'Unimog qui était vieillissant et qui commençait à demander beaucoup de frais pour le maintenir en état, la commune a, par l'intermédiaire d'un marché public, fait reprendre l'engin et ses équipements de déneigement, pour les remplacer par du matériel neuf.

Le tracteur équipé de son étrave, sa saleuse et ses chaînes a été réceptionné aux ateliers en janvier 2020.



2020 - Projet de démolition :

Le 1 route de la Mouline et l'ancien bâtiment annexe au 26 Grande Rue devaient être détruits depuis un moment. C'est finalement chose faite durant ce 1er semestre 2020.

L'emplacement du 1 route de la Mouline sera aménagé dès que possible. Quant à l'autre emplacement, il devrait servir à recevoir un point d'apport volontaire de conteneurs enterrés.

2020 - Conteneurs enterrés :

La Mairie du Ménil s'est engagée auprès de la CCBHV à réaliser 2 points d'apport volontaire des déchets pour recevoir des conteneurs semi enterrés en lieu et place d'une partie des conteneurs actuels.

En effet, l'un des points sera situé au 26 Grande Rue à la place du bâtiment démoli, il sera équipé de 3 conteneurs (multi matériaux recyclables, verre, ordures ménagères) à la place des points devant les ateliers municipaux. Quant à l'autre point, il sera implanté rue du Général de Gaulle au dépôt communal. Il comprendra également 3 conteneurs (verre, multi matériaux recyclables et OM) et pour celui-ci seront supprimés les conteneurs actuels de la Familiale, du Pont Charreau et la bulle à verre des Granges.

Les conteneurs à ordures ménagères seront accessibles aux personnes autorisées munies d'un badge.

2020 - Aménagements du tour de l'église :

Le tour de l'église va être réaménagé par les services techniques dès que possible. Il a été décidé de réaliser une allée pavée pour l'accès piétonnier et pour les personnes à mobilité réduite et d'enherber quasiment tout le reste. Cela permettra un entretien plus aisé par des simples tontes à la place d'un désherbage manuel actuellement chronophage.

REPAS DES AÎNÉS 2019

Le repas des Aînés s'est tenu, à l'instar des années passées, le troisième jeudi du mois d'octobre, le 17, à l'Hôtel des Sapins, où l'accueil fût, comme d'habitude, excellent.



Le repas, qui a régalé les 85 personnes présentes, était le suivant : Kir mirabelle au crémant, aumônière de poisson, paleron de veau aux épices, purée de carottes au cumin et polenta, assiette de fromages, terrine glacée au Grand Marnier, vin blanc et vin rouge à discrétion, infusion ou café.

Les tables étaient agrémentées de petites décorations préparées par les enfants du périscolaire, encadrés par Elise, Céline et Sophie.



Les doyens du jour, Paulette Côme, née en 1928, et Robert Bonnefoy, né en 1930, ont été chaleureusement félicités, et Monsieur Viry a prononcé quelques mots en souvenir de ceux qui nous ont quitté dans l'année.

En 2019, ce sont 29 nouveaux venus, nés en 1949, qui se sont joints aux 70 ans et plus, pour profiter du repas ou des colis de Noël distribués à domicile. Sur les 220 personnes de plus de 70 ans concernées, 105

ont choisi de recevoir un colis plutôt que de se rendre au repas. Sur décision de la commission des affaires sociales, supervisée par Christiane ROUSSELOT, les colis n'ont pas été remis à domicile, mais distribués à la mairie, où chacun est venu chercher son bien. 6 colis ont été amenés aux résidents guédons des EHPAD locaux.



FÊTE DES MAMANS 2020

Comme tous les ans, la municipalité tenait à féliciter les jeunes mamans de l'année 2019, à l'occasion de la fête des mères.

Habituellement, c'est une cérémonie qui est organisée à la mairie, dans le salon d'honneur. Malheureusement, cette fois-ci, les circonstances étaient légèrement différentes. Les mesures de distanciation physique imposées, et le nombre de personnes limitées, nous obligèrent à penser ce moment différemment.

Nous avons donc décidé d'aller rendre visite aux heureux parents et à leur nouveau-né, samedi 6 juin 2020. Monsieur Viry et Madame Grosjean se sont rendus, avec un bouquet de fleurs, au domicile des parents.



Simon HUSSON



Octave CANAL



Aimé DIERSE

Toutes nos félicitations et vœux de bonheur à ces trois charmantes familles.

Les livres, sur les thèmes des chevaux, du foot, des sciences, des bois, du ciel et des animaux, ont été remis à Shanna BOURGON-BLIN, Baptiste MOUGIN, Enzo PEDUZZI, Rémi PELE, Anaë SANNER-GEHIN, Gabin THEAUDE, Valentine THIRION, Elliott VALDENAIRE.



Nous leur souhaitons la réussite de la poursuite de leurs études, ainsi que de bonnes vacances !

Photos José FYOT – www.le-thillot.com

ENTRÉE AU COLLÈGE 2020

C'est déjà l'heure du départ au collège pour huit élèves de CM2. Avant de rejoindre les rangs de la sixième, les futurs collégiens ont reçu, mardi 30 juin 2020, des livres « Copains de » de la part de la municipalité, ainsi que des calculatrices offertes par l'Association des Parents d'Elèves.



La remise de ces présents s'est tenue, exceptionnellement, sous le préau de l'école, afin de garantir la sécurité de chacun.

BACHELIERS 2019

Jeudi 31 octobre, comme chaque année, les élus ont souhaité mettre à l'honneur les élèves guédons ayant obtenu une mention au baccalauréat. Deux jeunes bacheliers étaient donc récompensés par un bon d'achat :
- Mathilde LAMBERT, mention Bien (Bac STMG)
- Maël TOTTOLI, mention AB (Bac ES)

À compter de 2020, les montants des bons d'achats sont revalorisés de la façon suivante :

Mention TB : 100€, Mention B : 80€, Mention AB : 60 €.
Les élèves concernés par une mention, pour l'année scolaire 2019-2020, sont priés de se présenter en mairie avant le 30 septembre 2020, avec leur relevé de notes.



LES CONSEILS DE PRUDENCE LA TACTIQUE ANTI-TIQUES



QU'EST-CE QU'UNE TIQUE ?

✓ C'EST UNE PETITE BÊTE QUI VIT DANS LA NATURE.

Normalement elle pique les animaux sauvages et domestiques pour se nourrir mais elle peut également piquer des humains qui passent à proximité.

POURQUOI ÉVITER LES PIQÛRES DE TIQUES ?

✓ UNE FOIS QU'UNE TIQUE A PIQUÉ, ELLE PEUT RESTER SUR TON CORPS PENDANT PLUSIEURS JOURS EN DEVENANT DE PLUS EN PLUS GROSSE.

Une piqûre de tique ne fait pas mal. Mais certaines tiques transportent des microbes qui peuvent provoquer des maladies en piquant.

Tu peux être piqué par une tique dans les jardins, les parcs, en forêt... partout où il y a de l'herbe et des feuilles mortes.

Après la douche, ne remets pas les vêtements que tu as portés dehors, une tique peut s'y cacher ! Papa ou Maman les lavera à au moins 60°. Mastroque la tique !

Pour éviter d'avoir une maladie, la tique doit être enlevée le plus vite possible.



Toi et tes parents pouvez avoir plus d'informations sur la prévention des maladies transmises par les tiques, ici :

<http://social-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/maladie-de-lyme>
<http://www.irepsalsace.org/enfantsetnature/>



© ECDC. Document traduit et adapté par l'Ireps Alsace, 2016. Réalisé avec les associations de lutte contre la maladie de Lyme et maladies vectorielles à tiques. Validé par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé et Santé publique France.

sur www.irepsalsace.org

PROTÈGE-TOI CONTRE LES TIQUES !

Les tiques sont si petites qu'il est impossible de les repérer quand tu joues dehors. Mais tu peux te protéger en suivant les conseils de Prudence :



1 COUVRE-TOI

Comme Prudence, porte de préférence des vêtements de couleur claire à manches longues, des chaussettes hautes, un pantalon à glisser dans les chaussettes, des baskets et un chapeau.



2 UTILISE DES RÉPULSIFS

Laisse un adulte t'appliquer un répulsif adapté à ton âge sur la peau, ou mieux, sur les vêtements **en respectant les indications notées sur le produit.**



3 ÉVITE LES HERBES HAUTES ET LES FEUILLES MORTES

Les tiques se trouvent habituellement sur les herbes hautes et dans les feuilles mortes. Quand tu te promènes, reste au centre des chemins, loin des arbustes. Ne l'assoie pas ou ne t'allonge pas **directement** sur le sol.

À LA MAISON, TRAQUE LES TIQUES

Même en ayant suivi les conseils de Prudence, il faut que tu vérifies qu'aucune tique ne se soit faufilée dans tes habits, sur ton corps, ou tes cheveux.



4 EXAMINE-TOI

Comme Prudence, regarde attentivement « tout partout » sur ton corps et les vêtements pour les chercher. Si tu n'y arrives pas tout seul, demande à quelqu'un de t'aider. La tique apparaîtra comme un petit point en relief. **N'essaie pas de l'enlever tout seul !**



5 FAIS RETIRER LA TIQUE AVEC UN CROCHET À TIQUES

Si tu trouves une tique sur ton corps, choisis un adulte à qui tu demanderas de te l'enlever à l'aide d'un **crochet à tiques**, sans l'écraser. Plus vite elle sera retirée, mieux c'est ! Fais désinfecter la piqûre par un adulte et demande lui d'inscrire la date et le lieu de la piqûre dans ton carnet de santé.



6 SURVEILLE LA ZONE OÙ TU AS ÉTÉ PIQUÉ

Au cours des mois qui suivent la piqûre, si tu vois une rougeur apparaître sur ton corps, ou si tu ne te sens pas bien, parles-en à tes parents pour qu'ils t'aident à voir un **médecin**. Si besoin, il pourra te prescrire un traitement adapté.

Promeneurs, Randonneurs,



Tout au long de vos promenades,
vous pouvez rencontrer des

chiens de protection

Ce sont de gros chiens blancs qui montent la garde dans les troupeaux de moutons. D'origine Pyrénéenne où ils sont appelés "pastous" (du vieux français "paste", berger), ils ont longtemps aidé les bergers à protéger leurs troupeaux. Ils font partie intégrante du **patrimoine pastoral français**.



Document diffusé en avril 2003 sous le contrôle de l'organisme Les chiens de protection pastorale de France
© André Pélissier - Denis Boyvaux-Régnier

Un outil de travail millénaire

L'utilisation traditionnelle de ces chiens a quasiment disparu avec la raréfaction des grands prédateurs au début du siècle. Avec la présence de l'lynx dans les Pyrénées et depuis la réapparition du lynx dans le Jura et du loup dans les Alpes, de tels chiens représentent de nouveau pour les éleveurs et les bergers une aide précieuse pour la protection des troupeaux.

Leur famille : les moutons

Né en bergerie, le chiot lisse des liens affectifs très forts avec les moutons : leur relation s'établit jusqu'à une acceptation totale et réciproque.

Après quoi le chien vit de manière permanente au sein du troupeau : l'été en montagne et l'hiver en bergerie. Ces liens le conditionnent pour réagir instinctivement à toute agression contre le troupeau.



A chacun son métier

Un autre type de chien sert à diriger ou à rassembler le troupeau : c'est le chien de conduite, qui reste en compagnie du berger. Au contraire, le chien de protection est autonome : il accompagne son troupeau et veille sur lui sans relâche, nuit et jour.

Pour exercer sa vigilance il crée une zone de protection autour du troupeau, se tenant prêt à éloigner tout intrus : animal sauvage, chiens non tenus en laisse, etc.

Leur atout : la dissuasion

Ces chiens ne sont pas éduqués pour l'attaque mais pour la dissuasion : leur corpulence et leurs aboiements sonores tiennent en respect les prédateurs. Dès qu'il sent un danger, le chien de protection s'interpose entre l'intrus et le troupeau en aboyant. Il donne ainsi l'alerte aussi bien pour les brebis que pour le berger. Mais c'est surtout une mise en garde qui signale à l'intrus sa présence : si ce dernier n'en tient pas compte, le chien peut alors aller jusqu'à l'affrontement.



SURVEILLEZ VOTRE COMPORTEMENT

L'interruption de tout élément étranger ou troupeau (animal sauvage, chien non tenu en laisse, promeneur, VTT...) peut troubler la quiétude du troupeau, perturber sa bonne marche et le travail du berger : elle met donc le chien de protection en alerte. A votre approche, le pastou vient alors vous flâner pour vous identifier. Après quoi, il regagne son troupeau. Parfois il peut aussi tenter de vous intimider. Pour les éviter, à l'approche d'un troupeau de moutons :

← GARDEZ VOS DISTANCES →

- si vous croisez un troupeau, **contournez largement l'aire de pâturage ou de repos des brebis** : vous respectez ainsi le travail des bergers sans perturber les animaux ;
- **attention aux comportements qui vous semblent anodins** (tenter de nourrir, caresser, prendre en photo un pastou, un mouton, un agneau...) : **les chiens de protection peuvent les interpréter comme une agression !**
- face à un chien de protection, **adoptez un comportement calme et passif** pour le rassurer. Si vous êtes impressionné, faites lentement demi-tour ;
- si la présence de **votre chien de compagnie est autorisée** sur l'espace que vous fréquentez, **tenez-le en laisse** : vous éviterez qu'il ne déclenche, à l'approche d'un troupeau, une **intervention dissuasive** des pastous ;
- **si vous êtes à vélo, il est préférable d'en descendre** avant d'être à proximité d'un troupeau
- de grands panneaux vous informent de la présence de ces chiens : **pensez à les repérer.**



Auberge du Tilleul

Au col du Ménil


Le Terroir dans vos Assiettes


Spécialité
La Vosgiffette

03 29 24 22 26

Ouvert du jeudi au lundi
midi & soir

2, Les Fenesses 88160 LE MÉNIL

Suivez-nous sur 

Recommandé par 

Intermarché

SUPER

Le Bistrot de Maître Pierre

ouvert de 8h30 à 19h30

Commandez vos gâteaux à notre pâtissier !

S.A DITHIL entreprise indépendante

du lundi au samedi : 8h30 à 19h30 non stop
tous les dimanches : 9h à 12h30



Les Mousquetaires

Lieu-dit Le Prey

88160 LE THILLOT

Direction La Bresse

Tél. : 03 29 25 00 76

www.intermarche.fr



Jenny, Emmanuel et toute leur équipe
vous accueillent dans un cadre
et une ambiance chaleureuse
Cuisine traditionnelle au fil des saisons.



Réservez conseillée
Hôtel - Restaurant *Les Sapins*
60 grande rue 88160 Le Ménil - 03.29.25.02.46



L'INDYKART

Karting indoor, salle de jeux, snack
31, route du Surdelot - 88160 LE MÉNIL
Tél : 03 29 25 34 17 - www.lindykart.com

NAD'IN



Pause Café

Tabac - Presse - Pain
Bière artisanale
Miel - Glaces
Terrasse

33 Grande Rue 88160 LE MENIL - Tél : 03 29 25 17 71



ANIMATION

mariages
soirées dansantes
anniversaires...



tél: 06 33 67 12 45

Benoît LORENZI

88160 LE MENIL

Téléphone 06 08 82 29 57

Bijouterie - Horlogerie

Vente
Réparation
Création

Benoît LORENZI

Votre Bijoutier



Mad'eli

COIFFURE MIXTE

9 bis, Grande Rue
88160 LE MÉNIL
Tél. : 03 29 28 18 30

Crédit Mutuel

HAUTE MOSELLE
5 PLACE MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY
88160 LE THILLOT



**REJOINDRE UNE BANQUE
QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.**

**DÉCOUVREZ NOS
OFFRES DE BIENVENUE⁽¹⁾
POUR VOUS ACCOMPAGNER
AU QUOTIDIEN
ET DANS TOUS VOS PROJETS.**

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 8 millions de clients-sociétaires.

(1) Offres soumises à conditions, réservées aux nouveaux clients personnes physiques majeures, pour toute entrée en relation avec le Crédit Mutuel, dans les Caisses de Crédit Mutuel participant à l'opération. L'entrée en relation est soumise à l'accord de la Caisse de Crédit Mutuel. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel ou sur www.creditmutuel.fr. Caisse Fédérale de Crédit Mutuel - RCS Strasbourg B 588 505 354

Hot Vosges Telecom
Coriolis
Telecom



03 29 26 53 11
4bis, rue de Lorraine
88160 FRESSE sur Moselle
hotvosgestel@gmail.com

Cigarettes électroniques
& E-liquides
Téléphonie

ADSL-FIBRE

Informatique

CONSEIL-VENTE-DÉPANNAGE-INSTALLATION

Internet

TV-ADSL-SATELLITE-CANAL+

Proximité, confiance, qualité, rapidité & disponibilité
UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE À VOTRE SERVICE

N° SIRET : 53072017600029

N° TVA : FR185530720176

POMPES FUNÈBRES CREUSOT

03.29.25.06.55 s.à.r.l.

Maison Funéraire CREUSOT
6, rue des Déportés - 88160 LE THILLOT
26, rue de Lorraine - 88360 RUPT-SUR-MOSELLE
p.fcresot@wanadoo.fr

Point accueil famille à Rupt-sur-Moselle

Bureau Central
3, place de la République
88160 LE THILLOT

MONUMENTS FUNÉRAIRES

Vente et réalisation
de votre monument

Pose de caveaux

Devis gratuit

Restauration de Monument

Gravure, Lettre Bronze

Photo Porcelaine

LE CONTRAT OBSÈQUES

Nous sommes là pour vous informer, sur rendez-vous,
à votre domicile ou à notre bureau

LE VRAI CONSEIL



et compagnie !

300 m² dédiés au sommeil
Livraison - Montage - Reprise

Canapés ◦ fauteuils ◦ Convertibles

& toute la literie à petits prix !



ZA DU CABLE - FRESSE/MELLE
DERRIÈRE ALDI MARCHÉ & CITROËN

print by bibokey

TAXI MORBIN

Chemin du plain
88310 VENTRON
Tél. : 03 29 24 07 04
Contact email :
taxi.morbin@sfr.fr

- JOUR & NUIT
- TOUTES DISTANCES
- TRANSPORT DE MALADES
- HOSPITALISATIONS
- DIALYSE - RAYONS
- AGREÉ S.S. - IDEM VSL





9 rue du 1^{er} Morvan
88560 ST MAURICE SUR MOSELLE

ZAC des Terres Saint-Jean
88000 EPINAL

Tél. **03 29 25 15 44**

Tél. **03 29 31 44 17**

www.spiller.fr

2 magasins, 2 ambiances
La même équipe de professionnels à votre service

Meubles, Salons, Literie,
Electroménagers, Cuisines, Dressings, Sols



8, Chemin du Goueau
88160 LE MÉNIL
Tél. 03.29.25.99.80
vosgenpierre@outlook.fr

CONCEPTION ET FABRICATION DE CRÉATIONS UNIQUES EN « DÉCO-PIERRES »

Réparation vélos toutes marques



Cycles JOLY,
1, rue du Câble
88160 FRESSE-SUR-MOSELLE

Direction
LE THILLOT

RN 66

Direction
BUSSANG



EURL GARAGE
FRECHIN



2 route des Fenesses
88160 Le Ménil

Tél. : 03.29.25.20.58

jc@garagefrechin.fr



CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE

Jean- François VIRY

LES ADJOINTS ET LES CONSEILLERS

1er adjoint – Mme Martine GROSJEAN

2e adjoint – M. Patrick PILET

Conseillers délégués et communautaires

M. Romaric ANTOINE

M. Damien HOUSSAYE

M. Julien LAROYENNE

Mme Elise MAI

Mme Nathalie MONTEMONT

Conseillers municipaux :

M. Cédric CANAL

M. Yanick CLAUDE

Mme Audrey GEORGES

M. Yann PERRIN

Mme Gaëlle PETITJEAN

Mme Huguette PETITJEAN

Mme Christelle PHILIPPE

SERVICES MUNICIPAUX

SERVICES ADMINISTRATIFS

Mme Sylvie GAUDEL *Secrétaire de mairie*

Mme Isabelle BUJAUD *Adjointe administrative*

Mme Nadia VALENTIN *Technicien*

SERVICES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Mme Angela FEINTRENY *Agent des écoles maternelles*

Mme Elise KIBLER *Responsable périscolaire contractuelle*

Mme Océane DIDIERLAURENT *Animatrice périscolaire contractuelle*

ENTRETIEN

Mme Sylvie CANAL

Mme Marie-Christine POIROT

Mme Océane DIDIERLAURENT

SERVICES TECHNIQUES

M. André CANAL *Chef des travaux et du personnel technique*

M. Paul CANAL *Agent technique*

M. Pascal DIEMUNSCH *Agent technique contractuel*

M. Roger FRATTINI *Agent technique*

M. Pierre-Jean PHILIPPE *Agent technique*

À VOTRE SERVICE

MAIRIE

50, Grande rue - ☎ 03 29 25 02 44

Email : commune-le-menil@orange.fr

Site : www.le-menil.fr

Ouverture au public :

du mardi au samedi de 8h30 à 12h00.

Après-midi : le vendredi de 13h30 à 16h30.

PERMANENCES

DU MAIRE ET SES ADJOINTS

Monsieur le Maire :

Les jeudis et les vendredis de 9h30 à 11h30.

Les samedis de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous.

VOIE VERTE (Pays de Remiremont)

☎ 03 29 22 63 85

OFFICE DE TOURISME

Bureau du Ménil

Place du 1er RCP - ☎ 03 29 23 72 21

Horaires indiqués sur la porte.

Email : ot@ballons-hautes-vosges.com

Site : www.ballons-hautes-vosges.com

SALLES (Renseignements et location en Mairie Informations sur www.le-menil.fr)

La Familiale :

10, rue du Général de Gaulle

☎ 03 29 25 97 37

Salle Vestiaires « Stade Guédon » :

10, rue du général de Gaulle

MJC, BIBLIOTHÈQUE

(Locaux de l'école primaire)

Ouverture :

Les premiers et troisièmes mardis du mois

(sauf congés scolaires) de 17h30 à 18h30.

ÉCOLE

École primaire Aimé Chevrier :

ce.0881088@ac-nancy-metz.fr

4 bis, rue de l'Église, ☎ 03 29 25 05 27

BUREAU POSTAL

Au dépôt de pain, presse :

33, grande rue ☎ 03 29 25 23 21

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7h00

à 12h30 et de 16h00 à 19h00. Jeudi de 7h00 à 12h00.

Samedi de 7h00 à 12h30 et de 16h00 à 18h00.

Levée du courrier à 12h tous les jours.

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

8 Rue de la Favée – 88160 Fresse-s/Moselle

☎ 03 29 62 05 02

Ouverture : les lundis, mercredis et vendredis de 9h00

à 12h00, les mardis et jeudis de 14h00 à 18h00 et les

samedis de 9h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00.

O.N.F.

Unité territoriale de Haute-Moselle

25 rue d'Alsace – 88160 Ramonchamp

☎ 03 29 28 11 22

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

37 rue Charles de Gaulle – 88160 Le Thillot

☎ 03 29 25 01 29

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00.

CABINET MÉDICAL

2 bis, rue des Tilleuls - 88160 Le Thillot
☎ 03 29 24 99 40

MÉDECINS :

- M. CLERGET
- M. CHEVALIER
- Mme HUANT
- Mme VIALTEL
- M. OSTERTAG

DENTISTE :

- Mme GAILLOT

INFIRMIERES :

-Mme DURAND - Mme FABBRO
- Mme PETITJEAN - Mme SCHULTZ
- Mme SONZOGNI

CABINET DENTAIRE

17, rue des Tilleuls – 88160 Le Thillot
☎ 03 29 28 16 73

DENTISTES :

- Mme Clémence CHOFFEL
- M. Arnaud HENOCQ

PHARMACIES

PHARMACIE DES ARCADES UNIVERS PHARMACIE

2C, rue des Tilleuls (maison de santé)
88160 Le Thillot
☎ 03 29 25 00 42 – Fax : 03 29 25 18 81

PHARMACIE DE LA POSTE UNIVERS PHARMACIE

26, rue Charles de Gaulle – 88160 Le Thillot
☎ 03 29 25 00 81 – Fax 03 29 25 04 81

AMBULANCES

MANGEL

1, rue de la Paix – 88160 Le Thillot
☎ 03 29 28 20 10

GEORGES

2, rue Jules Ferry – 88160 Le Thillot
☎ 03 29 25 00 75

HÔPITAL

1, rue Georges Lang
88200 Remiremont
☎ 03 29 23 41 41

DIVERS

CENTRE ANTIPOISON ☎ 03 83 32 36 36

GENDARMERIE ☎ 03 29 25 00 17 ou ☎ 17

INCENDIE ET SECOURS ☎18

**PORTABLES n° URGENCES
INTERNATIONAL** ☎ 112

SAMU ☎ 15

URGENCES Médigarde : nuits, week-ends, jours fériés
☎ 0820 33 20 20

ASSISTANCE SOCIALE

A.D.M.R.

3, place de Lattre – 88160 Le Thillot
☎ 03 29 25 93 17

CAF

Permanence de la Maison de Services au Public
Espace M. Parmentier 9, avenue de Verdun
88160 Le Thillot
Le vendredi de 13h30 à 16h
(semaines impaires uniquement).

DVIS

24, rue de la Gare - 88160 Le Thillot
☎ 03 29 25 03 04
(uniquement sur rendez-vous)

Maison de services au public (M.S.P) Service Pays de Remiremont et ses vallées

Espace M. Parmentier 9, avenue de Verdun
88160 Le Thillot
☎ 03 29 24 87 63
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00.

Relais assistantes maternelles (R.A.M) Service communauté de communes

Espace M. Parmentier 9, avenue de Verdun
88160 Le Thillot
☎ 03 29 24 87 25 ☎ 06 81 24 48 94

ARTISANS ET COMMERCANTS

ALIMENTATION

Boulangerie, pâtisserie

M. Mathieu VAN DER MEESCH
55, Grande rue ☎ 03 29 23 16 04

Fromages produits terroir

Ferme du Frenat du haut
GAEC DECHAMBENOIT
3, le Frenat. ☎ 03 29 24 05 74

Tabac, journaux, dépôt de pain

Pause café chez Nad'in
Nadine LEGROS
33, Grande Rue ☎ 03 29 25 17 71

Maraîchage en agriculture biologique, vente directe sur les marchés

Les jardins du mouton noir
Stéphane PHILIPPE
8, envers de Demrupt ☎ 06 52 12 13 62

Pâtisseries sur commande

Les Gourmandises d'Adeline
Adeline MALIVERNEY
10 bis, route du Surdelot ☎ 06 86 91 22 61

RESTAURATION

Auberge

Auberge du Tilleul
Emilie et Didier DEJOYE
2, les Fenesses ☎ 03 29 24 22 26
Cuisine traditionnelle, spécialités maison.

Hôtel Restaurant

Les Sapins
Jenny & Emmanuel MARTINEAU
60, grande rue ☎ 03 29 25 02 46
Cuisine traditionnelle, menus gastronomiques.

Pizzas à emporter

Pizzas Marina
Marina HERLEM
12, route du Surdelot ☎ 06 83 23 80 80
Les vendredis, samedis et dimanches soirs

Autres

Camping l'Orée du bois
51, grande rue ☎ 03 29 25 04 88
Les soirs en juillet et août.
Snack et petite restauration.

ARTISANAT

Artiste Peintre

Claude HESTIN
4, rue des Charrières ☎ 03 29 25 96 82

Fabrication jouets en bois

Bernard AUBRY
83 bis, grande rue ☎ 03 29 28 17 56

Fabrication de sabots et objets en bois

Thierry COLLE
1, les Fenesses ☎ 03 29 24 02 28

Maroquinerie

Pierre COLIN
4, chemin de la Haute Ville
☎ 03 29 25 17 90

Sculpture sur pierre

Valentin ADAM
31, grande rue ☎ 03 29 28 15 41

Salon de thé, laine, poterie, thé en vrac

Un jour à la campagne
Laurence PARISOT
11, chemin du Hallaire ☎ 03 29 24 68 41

LOISIRS

Accompagnateur en montagne

L'Agence touring - Gildas GÉRARD
24, route des Granges ☎ 06 35 21 63 09

Accompagnateur en montagne

KAMOC - Nicolas CUENOT
3 bis, rue de la Chaume ☎ 06 76 77 27 63

Initiateur motocyclisme, encadrement de randonnées quad et moto

Alexis ROUSSEL
10b, route du Surdelot ☎ 03 29 24 28 52

Karting, bar

L'Indykart
Clio & Philippe NAEGELEN
31, route du Surdelot ☎ 03 29 25 34 17

Randonnées, escalade, VTT

Matthieu FRANCOIS
36, route du Surdelot ☎ 06 87 74 22 69

SERVICES

Accompagnement, pilotage d'entreprise

SARL JNM Conseil, Jean-Noël MORIZOT
49bis, Grande rue ☎ 07 77 08 12 76

Aide à la gestion d'entreprise

José FYOT
40, rue des Vieux Moulins ☎ 06 28 07 73 70

Coiffure à domicile

Manuela MONTEIRO
8, rte du Surdelot
☎ 06 14 30 66 69 ☎ 03 29 25 31 56

Commerce bois

SMPE, Philippe GERMAIN
24, rue du Général de Gaulle ☎ 03 29 25 36 12

Animation - Disc jockey

DJ Séb animation - Sébastien Chebillon
☎ 06 33 67 12 45

Garage

Jean Charles FRÉCHIN
2, route des Fenesses ☎ 03 29 25 20 58

Salon de coiffure

Mod'Éli, Elisabeth ANTOINE
9, grande rue ☎ 03 29 28 18 30

Taxi

Jean-Pierre MORBIN
Chemin du plain - 88310 VENTRON
☎ 03 29 24 07 04 ☎ 06 80 42 51 22

BÂTIMENT – T.P

Charpente bois

CROIZIER
20, rue du Général de Gaulle ☎ 03 29 25 11 56

Charpente, couverture, terrasse, bardage

PARÉT POIROT
☎ 06 14 85 06 83 ou ☎ 06 87 74 33 13

Électricité générale

Benoît DALLE
2, Chemin du Gouau ☎ 07 50 49 64 52

Électricité générale

Jean-Pierre LAPOIRIE
3 ter, rue de la Chaume ☎ 06 11 65 60 43

Maçonnerie

CLAUDE frères
21 bis, rue du Général de Gaulle
☎ 03 29 62 56 70

Maitrise d'œuvre, ingénierie construction

Nicolas CUENOT
3 bis, rue de la Chaume ☎ 06 76 77 27 63

Plomberie, chauffage, sanitaire

LALLOZ SARL
22, rue du Général de Gaulle
☎ 03 29 25 83 48

Préparation et pose de sols

BERRANGER revêtements de col
20 bis, rue du Général de Gaulle
☎ 03 29 62 28 35 - 06 79 83 00 93

Sablage, nettoyage

Décapage 88
Romain DELACOTE
7, route des Granges ☎ 06 95 51 55 68

Vente et pose de revêtements de sols

Canal Solutions
canalsolutions@orange.fr
☎ 06 80 98 57 99

AUTRES

Achat, vente, façonnage

Bois de chauffage, entretien paysager
Alexis ROUSSEL
10b, route du Surdelot ☎ 03 29 24 28 52

Graniterie

SARL Vosg'en pierre
8, chemin du Gouau ☎ 03 29 25 99 80

Bijouterie horlogerie

Benoît LORENZI
☎ 06 08 82 29 87

ASSOCIATIONS ANIMATION

Association Parents d'Elèves (APE)

Présidente – Johanna GRINGER
4, rue des Meix prolongée - 88160 Le Thillot
☎ 06 07 05 09 72

Club des Charmilles

Présidente – Reine Mai
8, rue du Seu ☎ 03 29 25 20 59

Comité des fêtes

Président – François SCEBALT
2, rue des Charrières ☎ 03 29 25 32 18

La Pétanque Guédonne

Lydie DAGUET
2, chemin du Gouau ☎ 06 19 38 41 64

Le Ménil accueil

Président – Erick KUNZE
6bis, rue de la Gare - 88160 Fresse-s/Moselle
☎ 03 29 25 35 79

CULTURE/ M.J.C.

MJC - Bibliothèque

Président – Jean Aimé MORIZOT
49 bis, Grande Rue ☎ 03 29 25 93 41

MJC - Atelier bleu

Animatrice – Francine BOMBARDE
☎ 03 29 25 83 65 ☎ 09 50 56 82 69

Théâtre du Ménil

Vice-présidente – Sylvie AIGUIER
sylvie.aiguier@hotmail.fr

SPORT

A20 Compétition

Président – Olivier CANAL
8, rue des Sorbiers
☎ 06 85 66 93 38

Cyclo Club des Ballons

Président – Dominique MARCHAL
20, rue François Claudel - 88250 LA BRESSE
☎ 07 81 09 36 24

La Dynamique

Présidente – Régine PARET
3, rue du Seu ☎ 03 29 25 12 63

Football Club Le Ménéil

Président – Patrick PILET
9, rue des Croisettes

Haute Moselle Ski Nordique

Président : Gérard REMY
1, rue du Patural - 88160 RAMONCHAMP
☎ 06 71 52 98 42
Correspondant pour le Ménéil :
Michel MAI ☎ 03 29 25 20 59

Le Ménéil Vol libre – Parapente

Président – Martial GEHIN
88160 Fresse-s/Moselle ☎ 06 73 70 77 99

Team Paret Compétition

Président – David PARET
3, rue du Seu

Tennis Loisirs

Présidente – Betty CÔME
32, rue des Vieux Moulins ☎ 03 29 25 14 55

NATURE

Club Vosgien

Responsable Ménéil – Alain OUDOT
☎ 03 29 25 20 45

Société de chasse

Président – Cédric CANAL
27, rue des Vieux Moulins ☎ 06 80 98 57 99

Société de pêche

Président – François CHOFFEL
48, Grande rue ☎ 03 29 25 02 94

Syndicat des exploitants agricoles

Président – Nicolas WINTZER
6, Les Fenesses ☎ 03 29 24 02 95

Vosges Passion Bois

Président – Régis PARMENTIER
4, chemin des Falères - 88310 VENTRON
☎ 07 85 78 21 17

CARITATIVES

Amicale des donateurs de sang de la Haute-Moselle

Président – Philippe THOMAS
88160 LE THILLOT ☎ 03 29 25 86 21

Secours populaire

Président – Nicolas WINTZER
6, Les Fenesses ☎ 03 29 24 02 95

Croix rouge française

Unité locale du Thillot.
Présidente – Bernadette JACQUOT
17, rue François Fremiot - BP25
☎ 03 29 23 89 63

MUSIQUE

Trompes de chasse

Chef de musique – Hubert LOUIS
4, route des Fenesses ☎ 03 29 25 85 40

PATRIOTIQUES

Anciens A.F.N.

Président – Léon JEUNE
28, route du Surdelot ☎ 03 29 25 00 87

Anciens combattants de la légion Vosgienne

Président – Paul VALDENAIRE
68, Grande Rue ☎ 03 29 25 00 15

POMPIERS

Amicale des anciens sapeurs pompiers

Daniel VALDENAIRE
2, chemin du Hallaire ☎ 03 29 25 93 91

Amicale des sapeurs pompiers

Président – Romaric ANTOINE
7, impasse des Champs de la Pierre
☎ 03 29 25 09 48

PREVENTION CANICULE

Nous remercions les personnes qui souhaitent recevoir une visite au cours des épisodes de canicule de se faire recenser rapidement sur le « **fichier prévention canicule** » de la mairie du Ménéil.



J P ELEC
Electricité générale

LAPOIRIE JEAN-PIERRE
Entreprise individuelle
Siret : 80533617900017

jp.lapoirie@gmail.com

3 ter rue de la Chaume
88160 Le Ménil

Fixe : 0329253037
Port : 0611656043

Perry Electricité SARL

Electricité Générale

Vidéo Surveillance

Alarme Incendie

Alarme Anti-Intrusion

Cablage Réseau - Fibre

Ventilation

Energies Renouvelables

Éclairage Int./ext.

Tertiaire - Industrie

Dépannage sur site

Industries - Bâtiments - Particuliers

www.perryelectricite.com



3, rue des Forts - 88160 LE THILLOT

Tél. 06 18 69 28 61

cp@perryelectricite.com

SMPF

Société de Mobilisation des Produits Forestiers



6, Chemin des Huttes - 88160 LE MÉNIL

Tél. 03 29 25 36 12 - Mobile 06 08 16 59 71 ou 06 74 94 85 10

S.A.S. au capital de 40.000 €. - Siret Epinal B 385.284.674 - APE 0220 Z - TVA FR 94 385 284 674



Achat de bois sur pied ou bord de route

Secteur grand est

Vente de bois de chauffage



point S

Pas de stress. Il y a point S !



POINT S entretient vos véhicules... à prix POINT S !



- o Entretien complet avec des pièces de qualité
- o Large plage d'ouverture
- o Personnel formé
- o Matériels de toute dernière génération
- o Stock important de pneus



Amortisseurs, Freinage, Echappement, Climatisation, Pare-brise, Révision, Entretien, ...

Toute l'équipe Point S est à votre service

4 rue de la Favée - 88160 FRESSE SUR MOSELLE - Tél : 03.29.25.31.31

MARCHAL Romain

Artisan Peintre

7 rue des Forts – 88160 Le Thillot
Tél : 06 83 76 62 21
marchal.romain.by@gmail.com

Peinture intérieure / extérieure

Isolation

Placoplatre - Enduits



CANAL SOLUTIONS

canalsolutions@orange.fr
06 80 98 57 99

Parquet - Sol souple et dalles PVC - moquette
Recouvrement escaliers stratifié et PVC

BERRANGER
■ ■ ■ revêtements de sol

Alexis MOREAU

03 29 62 28 35

06 79 83 00 93

berranger@wanadoo.fr

20 Bis rue du Général de Gaulle – 88160 Le Ménénil

-Préparation et pose de sols souples

-Lames et dalles PVC

-Lés PVC

-Système douche

-Parquet

Etc...

SARL **CLAUDE**
Frères



PAVILLONS - MAÇONNERIE
RÉNOVATION - CHARPENTE
ENDUITS À LA CHAUX

21 bis rue du Général De Gaulle • 88160 LE MÉNIL • Tél. 03 29 62 56 70



PARET / POIROT
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
MAISONS OSSATURE BOIS

7 chemin de Saint-Guérin
88160 LE MÉNIL

 06 87 74 33 13 - 06 14 85 06 83

sarl.paretpoirot@laposte.net

EUROPUB - 03 29 22 11 11

S.a.r.l.

NICOLLET



Terrassements - TP - Démolition - Recyclage
Concassage - Goudronnage - Minage - VRD
Aménagement paysager - Mur d'enrochement
Réparation PL - Matériels TP

88560 SAINT MAURICE-SUR-MOSELLE - ☎ 03 29 25 19 04

**TERRASSEMENT - CANALISATIONS
VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS**



MOLINARI SAS
molinari.tp@wanadoo.fr

88310 CORNIMONT
Tél. 03 29 24 05 69 - Fax. 03 29 24 11 88



SARL
MARTIN
HVA



**GROUPE
BALTHAZARD**

Machines agricoles
03 29 61 10 97

1 route de l'Usine
88120 JULIENRUPT





Fermetures
DA CRUZ
PVC - BOIS - MIXTE BOIS/ALU



Porte - Volets roulants - Portail - Volets battants - Porte de garage



Da Cruz Fermetures

Depuis plus de 25 ans à votre service. Dotés d'une solide expérience et d'un savoir faire reconnu, nous vous accompagnons dans vos projets de rénovation ou dans la construction neuve. Selon vos besoins, nous vous proposons un choix important de produits fournis par DES FABRICANTS FRANÇAIS de qualité et soigneusement sélectionnés.

- devis gratuit
- fournisseurs français
- diversité du choix
- pose par nos propres monteurs qualifiés
- un seul interlocuteur
- SAV rapide par nos soins
- zones d'intervention : Vosges et départements limitrophes.

Horaires

du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Le samedi matin sur rendez-vous.

Adresse / Contacts

ZA La Favée - 13 bis chemin des Genets
88160 Fresse sur Moselle.

☎ 03 29 25 08 31

@ jc-dacruz.fermetures@orange.fr

www.dacruz-fermetures88.com

TÉLÉTHON GUÉDON 2019

Succès total lors du concert hommage à Jean Ferrat le 23 novembre dernier !

La salle était comble, et à juste titre ; en effet, l'artiste Alain Hiver, venu d'Ardèche a rendu un superbe hommage à celui qui, au fil des ans, était devenu son ami, Jean Ferrat. Tout au long des deux heures et demie de concert, Alain, accompagné au son et à l'éclairage par Macha, a fait vibrer le public par son interprétation personnelle empreinte d'émotions et sa mise en scène digne des plus grands.

Tour à tour sentimental lorsqu'il entonne, aux accords de son inséparable guitare, «Aimer à perdre la raison», «Que serais-je sans toi» ou «La femme est l'avenir de l'homme», révolté avec entre autres «Potemkine», «Nuit et brouillard» ou «La chanson de Pablo Neruda», nostalgique avec «La montagne», reprise en chœur par les inconditionnels, ou optimiste avec «C'est beau la vie», Alain Hiver a conquis les 250 spectateurs présents. Loin de se contenter de chanter, il a aussi captivé l'audience avec ses éclairages sur la carrière et l'oeuvre de l'artiste, les anecdotes sur la vie au village d'Antraigues, les liens et les amitiés noués par le chanteur... Une soirée gravée dans les mémoires pour les amoureux du regretté Jean Ferrat, qui «aurait pu vivre encore un peu, avec son sourire et son air généreux».



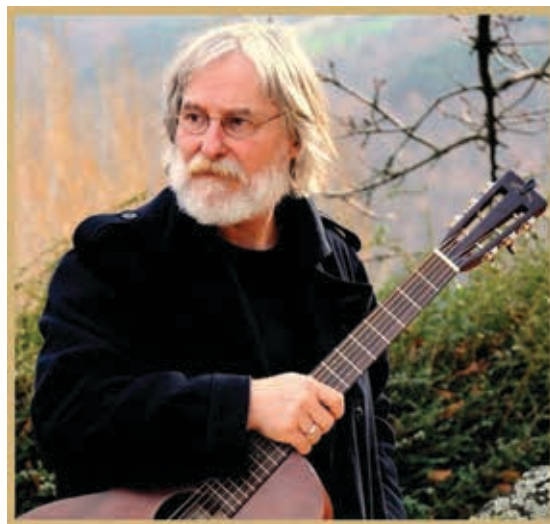
Les organisateurs du Téléthon guédon sont infiniment reconnaissants à Alain Hiver et à sa collaboratrice Macha, d'avoir accepté de se déplacer depuis l'Ardèche pour ce concert exceptionnel au profit du Téléthon.

Le téléthon guédon s'est poursuivi les 6, 7 et 8 décembre avec l'électhon (vente de petits appareils électroménagers) à la médiathèque du Thillot, puis la vente de sapins de Noël et de gâteaux par les conscrits près de l'église le samedi, et enfin le dimanche par la marche gourmande qui a rassemblé 550 marcheurs et une

centaine de bénévoles entre Bussang et Ramonchamp. Le bilan financier total (concert, dons à l'urne, activités et vente de tickets marche gourmande) est cette année de 4020 euros pour le Ménéil.

Les responsables saluent toutes les personnes qui ont participé aux différentes activités. Un grand merci aux associations partenaires, aux sponsors, au personnel communal, à la mairie et à tous les bénévoles !

Rendez vous est donné pour un autre concert le vendredi 13 novembre 2020 (si les conditions de sécurité sanitaires le permettent toutefois).



L'artiste Alain Hiver.

SOUHAITS

*Je te souhaite un soleil au milieu des étoiles,
Un sourire sans pareil d'un coeur qui se dévoile,
Je te souhaite d'arriver au plus fou de tes rêves,
Vivre comme un premier chaque jour qui se lève.*

*Je te souhaite d'aimer, d'étreindre l'univers,
Autant que d'être aimé, du printemps à l'hiver,
Je te souhaite d'aimer toute une éternité,
Autant que d'être aimé, de l'automne à l'été.*

*Je te souhaite d'aimer les vallons, les collines,
Les chemins escarpés cachés sous l'aubépine,
Je te souhaite un jardin aussi beau que la terre,
Je te souhaite un festin et du vin dans ton verre.*

*Je te souhaite santé pour combler tes projets,
Je te souhaite amitié le long de ton trajet,
Je te souhaite un bonsoir plein de fraternité,
Je te souhaite ce soir de ne plus s'oublier.*

Alain Hiver

COMMÉMORATIONS 2019

13 octobre 2019 : 75ème anniversaire des combats du Ménéil

Les élus, les anciens parachutistes, les portedrapeaux et représentants des associations patriotiques et les habitants, se sont retrouvés pour cette cérémonie en l'honneur des parachutistes du 1er RCP. Ceux-ci avaient en effet participé, dans le froid et dans des conditions éprouvantes, aux combats de la cote 1008, afin de libérer les habitants du Ménéil de l'occupation.

Cette journée a également été l'occasion d'inaugurer une plaque commémorative au Chalet du Rupt de la Sauce, en mémoire des aviateurs du SHORT STIRLING EF46970B du 196 SQUADRON. Deux pilotes de la Royal Air Force, dont l'avion s'était écrasé le 5 février 1944, avaient trouvé refuge dans le chalet, et avaient ensuite été sauvés par les habitants du village.

Stèle aviateurs 196 SQUADRON



8 octobre 2019 : Stèle Maurice PHILIPPE.



11 novembre 2019 : Armistice de la guerre 14/18



26 avril 2020 : journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

8 mai 2020 : victoire de la guerre 1939/1945.

En plein confinement, ces deux dernières cérémonies n'ont pas pu être organisées de façon traditionnelle. Un dépôt de gerbe a malgré tout eu lieu, en comité très restreint, et dans le respect des gestes barrières.



DES ANNIVERSAIRES DOULOUREUX 1870 - 1940

Intro :

En cette année 2020 qui restera marquée dans l'Histoire comme celle de la grande épidémie du Coronavirus, il n'est pas incongru de célébrer deux anniversaires douloureux, le 150^{ème} anniversaire de la funeste guerre de 70 et le 80^{ème} de la défaite de 1940, tous deux marqués par la perte de nombreux militaires mais aussi par l'invasion des troupes allemandes. Situé au Nord-Est du territoire national particulièrement exposé, le Ménil a connu, comme nous allons le voir ces dramatiques moments.

1870 / 1871

Le 19 juillet 1870, la France alors dirigée par l'empereur Napoléon III et tombant dans le piège tendu par le chancelier de Prusse Bismarck déclare la guerre à la Prusse derrière laquelle se rangent tous les Etats allemands. L'armée française insuffisamment préparée, ne peut s'opposer au flux des troupes germaniques, malgré de furieux combats qui voient tomber nombre de nos valeureux soldats. Plusieurs Guédons figurent parmi ceux-ci.

Le premier à succomber est Joseph Emile Cunat le 6 août. Agé de 22 ans il est le fils de Jean Cunat et de son épouse Marie Séguin cultivateurs au Goual⁽¹⁾. Soldat au 40^{ème} régiment de ligne qui appartient au 2^{ème} Corps d'armée du Général Frossard, il disparaît, le 7 août, au cours des premiers combats livrés autour de Forbach, à Spicheren, en s'opposant à la ruée prussienne.



Des fantassins de 1870 (Guerre franco-allemande).

L'armée dite de Mac Mahon finit par se retirer à Sedan avec l'Empereur Napoléon III. Prise au piège, elle sera forcée de capituler. C'est en luttant contre l'encerclement qu'est blessé mortellement le 1er septembre Jean Nicolas Cunat, âgé de 33 ans, fils d'Alexandre et Marie Rose Cunat cultivateurs aux Huttes. Son régiment, le 89^{ème} RI qui fait partie du VII^{ème} Corps s'est particulièrement illustré en « défendant à outrance le plateau de Floing contre des forces cinq fois supérieures ». Le régiment a alors perdu 14 officiers et 937 sous officiers et soldats (sur un total de 1937 hommes⁽²⁾).



Combats dans le secteur de Floing - Français et Allemands - p. 630

La chute de l'Empire et la proclamation de la République le 4 septembre 1870 entraînent un sursaut national et un rôle plus important donné aux garde-mobiles. C'est ainsi que plusieurs Guédons combattent dans les rangs du 3^{ème} bataillon des Vosges dont la 6^{ème} compagnie commandée par le Bussenet Honoré Henry Colle est composée des mobiles du canton du Thillot⁽³⁾.

Ce bataillon chargé de ralentir l'avance des Allemands vers Besançon perd une grande partie de ses effectifs au combat de Cussey sur l'Ognon le 22 octobre 1870 où ses 700 mobiles sont opposés à l'armée de Werder vingt fois plus nombreuse.

Parmi eux, Constant Valdenaire qui est blessé à l'épaule droite et aura droit plus tard à une pension annuelle de 300 francs, et peut-être Joseph Amand Antoine dont on sait seulement qu'il avait 35 ans, fils de Denis Antoine et Marie Thérèse Perrin et qu'il est mort pendant la campagne de 1870/71.

L'invasion de 1870 au Ménil

Les Allemands venus d'Epinal entrent à Remiremont le 14 octobre. Les vellétés de résistance en Haute Moselle pour les empêcher de prendre les cols vosgiens ne les retardent pas et leur entrée dans les différentes communes n'est pas bien connue. Les seuls indices de leur mainmise sur l'Est sont les contributions et réquisitions imposées aux habitants. Dès octobre, la commune du Ménil alors gérée par le maire François Augustin Maurice⁽⁴⁾ se voit imposer une contribution de 2 826 francs qui sera financée par un emprunt voté le 10 novembre. En décembre, ce sont 2 678 francs qui sont exigés par l'autorité allemande dont 762 francs « pour l'amélioration du traitement des officiers allemands ». Le 9 mars, le maire du Thillot doit certifier le versement de 8 058 francs par son homologue du Ménil, somme incluant les contributions de janvier au 15 mars 1871.

Il faut ajouter des réquisitions :

- des couvertures d'un montant de 229,45 francs en décembre
- la mise à disposition de l'armée allemande du 19 novembre au 12 décembre d'une voiture et de deux chevaux. Cette voiture et son attelage conduits par Antoine Briot connaîtra bien des péripéties. Parti du Thillot, il se rendra à Verdun par Epinal, Nancy, Saint Mihiel. Le 29 novembre ; il déposera la voiture à Bras (sur Meuse) où elle sera volée et remplacée. Il sera à Metz le 2 décembre avant de retourner à Bras et de rentrer au Ménil. Un de ses chevaux périra sur le chemin du retour. Les frais de ce voyage seront évalués à 884 francs.

- 6 vaches et 2 050 kg de fourrage

L'argent emprunté sera trouvé auprès de 41 personnes du Ménil ou des environs parmi lesquels on relève M. Tremsal (2 000 fr), Joseph Belloni Bontens (1420 fr), Jean Joseph Collin (1 700 fr) ...

Le Ménil ne semble pas avoir subi d'occupation militaire, on ne trouve en effet pas de demandes de remboursement de frais d'hébergement en dehors de pain, de fromage et de lard fournis à des troupes françaises de passage en septembre ou octobre 1870.



Le monument de Cussey - photo JAM

Deux autres Guédons trouveront également la mort dans les rangs cette fois de la 2^{ème} Légion d'Alsace Lorraine qui devait faire partie de l'Armée de l'Est dite de Bourbaki. Il s'agit de Jean Baptiste Maurice fils de Blaise Maurice mort à Lyon le 16 janvier 1871 et du jeune Jules Lévêque, 18 ans, fils d'André Lévêque et Marie Françoise Valdenaire décédé à l'hospice de Neuville sur Saône certainement des suites d'une dure campagne d'hiver. Enfin, c'est encore en 1871 que mourut Charles Chevrier, 21 ans, fils de Luc et Marie Catherine Peltier, soldat au 48^{ème} RI ; il fut fait prisonnier probablement à Sedan et décéda en Allemagne.



La retraite de l'Armée de l'Est



Le Ménénil vers 1930 coll. JAM

Alors que la Deuxième Guerre mondiale a commencé le 1er septembre 1939, entraînant la mobilisation d'une grande partie des hommes de 18 à 45 ans, le conflit ne prend une tournure dramatique en France qu'à partir du 10 mai 1940 avec la rupture du front dans les Ardennes. La France est envahie et en quelques semaines, les troupes allemandes, notamment blindées, se trouvent aux portes des Hautes Vosges, venant de la Comté toute proche. Le 19 juin, le col des Croix après une brève résistance des chasseurs pyrénéens est franchi et le Thillot sinistré après l'explosion d'un dépôt de cheddite et la destruction des ponts sur la Moselle, envahi par la 1ère Panzerbrigade dès la matinée suivante. L'après midi du 19, le Général Parvy commandant la 63^{ème} Division d'infanterie chargée de défendre le secteur du Thillot s'est replié au Ménil où il installe son PC à la mairie. Mais comme le note Roger Brugge dans le tome 2 des « *Combattants du 18 juin* », « *la localité est déjà prise dans le tourbillon de la débâcle et il faudrait un chef plus énergique que Parvy pour rétablir l'ordre* »⁽⁵⁾. D'ailleurs, dès le soir, après avoir envisagé de se réfugier dans la forêt, ce dernier se retire au carrefour des Baranges à Cornimont laissant la capitaine des Roseaux assurer une permanence au PC du Ménil. Le 20, trois pièces de 75 seront disposées pour tenter de ralentir la progression de la colonne blindée de l'Oberst Krüger en direction du col des Fenesses et Cornimont. Cette batterie décrochera bientôt vers la Bresse après avoir essayé des tirs de mitrailleuses. Au col des Fenesses dans un bosquet dominant l'endroit, quelques Braves tenteront également de s'opposer à l'avance ennemie, deux d'entre eux, le lieutenant Brechard et le soldat Bréghéon du 613^{ème} régiment de Pionniers et originaires du Puy de Dôme, seront tués. Leur sacrifice a longtemps été rappelé par une humble stèle remplacée il y a dix ans par un monument plus digne et plus accessible proche de l'étang⁽⁶⁾.



Photo défilé des troupes allemandes au Ménil coll. Georges Dessez

Nous disposons, grâce à Yves Philippe de précieux témoignages de femmes du Ménil qui ont connu cette époque tragique⁽⁷⁾. Citons Thérèse Jeune épouse de Lucien Wintzer qui habitait alors dans une ferme aux Malcôtes. « *Tous les hommes ayant fui, mon père (qui avait décidé de ne pas les suivre) était allé chercher toutes les femmes des Fenesses pour qu'elles ne restent pas seules chez elles avec leurs gosses.. En effet on pouvait penser qu'une bataille s'engagerait pour garder le col des Fenesses, suite à cela, Hélène Clement la femme Camille Odile (Camille Louis) avec ses enfants, dont Mimi qui avait elle-même des petits en bas âge, la femme Jujules (Jules Wintzer) sont donc venues chez nous et s'abritaient dans nos caves* ».

Hélène Lambomez veuve Jean Louis rapporte elle qu'avec ses parents « ils sont allés se réfugier chez Léa Laure Parmentier aux Granges. Sur le trajet, nous avons dû nous coucher dans les fossés parce que nous avons été mitraillés par un avion italien. Nous étions peut-être une quinzaine de personnes cachées chez les Parmentier ». Elle évoque également cette triste vision des prisonniers français « Quelques jours plus tard, une fois redescendus au village, nous avons vu passer une colonne de soldats français encadrés par des Allemands. Ces prisonniers descendaient la côte du cimetière devant nous. Nous avons donné de l'eau à ceux qui en demandaient ».

Dans la « *Mémoire de Clara* » celle-ci évoque également la fuite dans la forêt proche puis le retour dans les caves mais aussi, le spectacle des prisonniers redescendant la vallée auxquels « *tous ceux qui avaient quelque chose à donner leur mettaient dans les bras : boîtes de conserves, bonnes bouteilles, sucre, chocolat ...* »⁽⁸⁾.

Le départ des hommes

Dès le 14 juin, la plupart des hommes du Ménénil - de 18 à 60 ans obéissant aux directives gouvernementales, avait quitté le village pour la gare du Thillot d'abord, puis par divers moyens de transport vers Lure et ensuite vers le Sud. Parmi eux le curé du Ménénil⁽⁹⁾ qui faisait partie d'un groupe d'une trentaine d'évacués. A l'Isle sur le Doubs, il fût arrêté par des gendarmes qui le prenaient pour un agent de la 5ème colonne. L'intervention de ses « ouailles guédonnes » lui permit de se disculper. A Lons le Saunier, tous reçurent une grande quantité de vivres, l'intendance militaire vidant ses réserves de pain, de meules de gruyère ...⁽¹⁰⁾.

Le retour se fit plus tard en ordre très dispersé.

Trois Guédons « morts pour la France »

Pendant les combats de mai-juin 1940, les pertes françaises sont évaluées entre 55 000 et 65 000 hommes. Parmi eux figurent 3 soldats guédons dont les avis de décès parviendront tardivement à la mairie du Ménil (1942 et 1943).

- L'un d'eux est particulièrement connu, Georges MAURICE fils de Camille Maurice et Marie Anne Louis cultivateurs au village, né au Ménil le 26 juillet 1918. Appartenant au prestigieux 13^{ème} Bataillon de Chasseurs alpins de Chambéry, il fait partie en avril-mai 1940 du corps expéditionnaire franco-britannique en Norvège qui reprendra quelques jours le port de Narvik. Rapatrié en urgence en juin en France, le 13^{ème} BCA participera dans la Somme aux combats désespérés contre les forces allemandes. C'est le 8 juin, avec le grade de sergent, qu'il sera tué à Brocourt.



Photo de Georges Maurice

Claude Maurice relate aussi sa fin héroïque « *Le 8, la « Belle Deux », compagnie où se trouve Georges est encerclée dans le bois de Liomer; quand son chef reçoit, vers 7 h du soir, l'ordre de repli. Pour rejoindre le reste du bataillon il faut franchir les lignes ennemies ... Le Capitaine Montjean décide alors de percer à*

la baïonnette ... Ils sont pris sous le feu infernal de mitrailleuses et de pistolets mitrailleurs... Quant au sergent Maurice, complètement encerclé, il continue tout seul avec son fusil mitrailleur, à couvrir la charge de ses camarades et tire ses dernières rafales avant d'être tué à son tour » ⁽¹¹⁾.

- Le 14 juin, c'est à Morhange, qu'est dressé l'acte de décès d'Edmond ANTOINE mort ce jour à 11 heures rue Poincaré. Agé de 29 ans, fils de Joseph Alix Antoine et de Marie Félicienne Louis, Edmond veuf de Marie Lambolez était manœuvre à l'usine Philippe avant d'être affecté au « 15^{ème} Groupe de Reconnaissance de Corps d'Armée ».

- Le troisième guédon décédé à Saint Dié le 22 juin 1940 est André Joseph CLEMENT soldat au 165^{ème} Régiment d'infanterie de Forteresse. Né à Saulxures sur Moselotte en 1907, il est marié à Emilienne Célestine Grisvard. En 1936, il était recensé au Ménil comme ouvrier agricole au service de Camille Louis, cultivateur aux Fenesses.

Notes :

(1) Sa fiche de recrutement indique qu'il est né au Ménil le 9 juin 1848. Il mesurait 1,63m avait les cheveux châtain, les yeux bruns et exerçait la profession de tisserand. AD Vosges série R.

(2) Dick de Lonlay - Français et Allemands ... tome 1 Paris 1887- page 652.

(3) Voir notre article La guerre de 1870 dans l'arrondissement de Remiremont in Rencontres transvosgiennes - n°1 - 2011 pp. 109 à 127.

(4) Nommé en février 1870 par les autorités préfectorales, il est confirmé dans ses fonctions par un vote du Conseil municipal.

(5) R. Brugge - Les combattants du 18 juin - tome 2 - 1984 - p. 553. La 63^{ème} DI est constituée d'éléments des 298^{ème}, 321^{ème}, 238^{ème} Régiment d'infanterie. Nous renvoyons à cet ouvrage pour plus de précisions.

(6) Voir l'article qui est consacré à cette stèle dans le Bulletin municipal de 2010/2011.

(7) Yves Philippe - 1939-1945 - Au courage des femmes de la vallée de la Haute Moselle.

(8) La mémoire de Clara, tisserande - Ed. Gérard Louis - 1985 - p. 120.

(9) Il s'agit certainement de l'abbé Grandhomme curé du Ménil depuis 1938.

(10) BHM n° 19 spécial L'An 40 en Haute Moselle pp.34 et 35.

(11) Claude Maurice - A travers l'histoire - pp. 214 et 215.

Jean Aimé MORIZOT
Souvenir Français
Mai 2020

ECOLE ÉLÉMENTAIRE AIMÉ CHEVRIER

Les effectifs de l'année scolaire 2019/2020 :

Mme Pierrel : 4TPS/ 3 PS/ 10MS /4GS

Mme Géhin : CP 10 /CE1 7 / CE2 6

Mme Gauville : CE2 : 4 / CM1 15 / CM2 : 8

Nous remercions la Municipalité, le service périscolaire, l'association de parents d'élèves, les parents pour leur coopération dans la gestion de la crise et leur compréhension lors de cette année si particulière.

Les activités de cette année scolaire :

Rentrée en musique : nous remercions Valentine ,(guitare) Gabin (batterie) et monsieur et madame Kohler pour leur intervention lors de la rentrée en musique.

Les élèves présenteront également une danse pour une sortie en musique le jour des vacances.



Sorties effectuées :

- Bussang ,visite du théâtre du peuple avec les CM.
- Journée d'animation à Château Lambert sur le thème des oiseaux pour tous les élèves de l'école élémentaire.
- Animation Tawashi à Ramonchamp pour les CM, les élèves ont appris à tresser des éponges avec des chaussettes de récupération. Cette animation s'est prolongée en périscolaire grâce à Elise.



- Animation sur les chauves souris et le grand tétras à l'école élémentaire avec une guide du CPIE des Hautes Vosges . Malheureusement la sortie sur le terrain prévue en mai a du être annulée.

- **Piscine** : les élèves, du CP au CE2, ont bénéficié de séances de piscine à La Bresse.

- **Cinéma** : nous remercions la municipalité pour le financement intégral de la sortie cinéma. Les élèves de maternelle ont vu « histoires de loups » et les élèves de l'école élémentaire « Donne moi des ailes ».

Plusieurs sorties et projets ont été annulés : les incorruptibles, école en poésie, visite du collège...

Cette année , nous avons eu le plaisir d'accueillir les élèves de la maternelle lors de la récréation du matin chaque semaine. Les enfants étaient ravis de se retrouver et les grands ont bien pris soin des petits lors de ces rencontres .



Les effectifs prévus pour l'année 2020/2021 sont les suivants :

Maternelle : PS 7 MS 4 GS 10 (21) TPS ?

CP CE1 CE2 : 4CP 10 CE1 7 CE2 (21)

CM : CM1 10 CM2 : 15 (25) total effectif école 67

LA MATERNELLE AUTOUR DU MONDE

Pour cette année 2019/2020, les élèves de la maternelle ont voyagé à travers le monde. L'objectif de ce thème annuel était de faire découvrir aux enfants différents horizons, différents modes de vie, différentes cultures et leurs représentations. Ces découvertes ont été le fil conducteur de notre année.

En période une : travail autour des moyens de transports et des continents. La semaine du goût a été l'occasion de cuisiner quatre recettes provenant des quatre pays que nous allons étudier plus en détails : des nouilles chinoises, une basboussa égyptienne, des pizzas italiennes et un quindim brésilien.

En période deux : l'Égypte et ses multiples facettes : les hiéroglyphes, reines et pharaons, les pyramides, les animaux du Nil et du désert.



Pharaons et reines d'Égypte.

En période 3 : La Chine et sa calligraphie, sa musique traditionnelle, sa Grande Muraille, son Nouvel an et sa fête des lanternes.



Nos dragons chinois.



Fresque collective chinoise.



Dessin de bambous et initiation à la calligraphie chinoise.

En période 4 : Le Brésil, l'Amazonie, le carnaval de Rio, la samba et les différents instruments de percussions.

En période 5 : L'Italie, sa gastronomie, ses grands monuments (Colisée, Tour de Pise, Fontaine de Trévi... et autres héritages de la période romaine), les chiffres romains.



Ces « voyages » ont été également une source de discussions ; les petits guédons étant très sensibles à la préservation de ce patrimoine mondial.

**Rendez-vous l'année prochaine
pour d'autres aventures !**

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'année scolaire 2019/2020 s'est ouverte sur l'assemblée générale de l'APE, qui s'est tenue le 20 septembre 2019.

Le bureau se définit comme suit :

Présidente : Johanna Gringer

Vice présidente : Sabrina Chebillon

Secrétaire : Isabelle Bujaud

Trésorière : Julie Pfister

Parmi ses membres actifs, l'association peut compter sur : Virginie Jobard, Céline Vanson, Gaëlle Petitjean, Sophie François, Émeline Braga, Florence Damota, Pascal Sittler, Pascal Diemunsh, Halit Gumussoy, Sébastien Chebillon (DJ Lou) et Yohan Poirot. Un grand merci aux membres qui nous quittent cette année : François Choffel, Christelle Valdenaire, Mélanie Peduzzi et Mélanie Serveaux.

Quelques dates clés

Vendredi 06/12/19 : Saint Nicolas a rendu visite aux écoliers, en compagnie de Père Fouettard. Des cadeaux ont été distribués dans les classes de maternelle et primaire, et un petit goûter ainsi que des brioches et des friandises ont été offerts aux élèves.



Ce même soir, l'association des parents d'élèves participait au tournoi de volley au profit du téléthon organisé par le Volley-club du Thillot.

Vendredi 22/11/19 : distribution du matériel de ski aux élèves du Ménil, mis à disposition par l'association. Ce service proposé aux parents demande beaucoup de temps et d'organisation en amont puisqu'il implique un gros travail d'inventaire et de préparation du matériel, ainsi que l'essayage par tous les enfants.

Vendredi 10/01/20 : dégustation de la traditionnelle galette des rois à la familiale. Un moment convivial et gourmand très attendu des parents et des enfants !



Malheureusement l'épidémie de Covid19 a chamboulé les projets de l'association, qui a dû annuler le carnaval prévu le **vendredi 06/03/20** ainsi que le repas dansant du **14/03/20**. La marche Guédonne n'a elle non plus pu être maintenue.

Mais le plus triste pour les enfants sera la non tenue de la kermesse, qui clôture habituellement l'année scolaire. Heureusement pour l'association, une vente de biscuits par correspondance, organisée au mois de novembre 2019, a apporté un peu de trésorerie et a permis l'achat de jeux «smartgame» (jeux de réflexion et de logique) pour les enfants de l'école maternelle. Des livres, des jeux et du matériel pour activités manuelles a été offert aux élèves de l'élémentaire.

Par ailleurs, tous les enfants garderont un souvenir positif de cette année scolaire très particulière, avec une photo de classe pêle mèle, financée par l'APE. Les 8 élèves de CM2 se sont vus offrir une calculatrice pour leur entrée en 6ème. Bonne continuation à eux !

Tous ces projets et nos manifestations ne sont possibles que grâce au concours du corps enseignant et de l'équipe municipale. Un grand merci aux maîtresses, au périscolaire ainsi qu'à monsieur le maire et ses élus. L'APE remercie également les services techniques et les commerçants du Ménil.

Notre équipe est dévouée et dynamique, ouverte aux nouveaux projets et aux idées. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

La présidente, Johanna Gringer

ACCUEIL DE LOISIRS JUILLET 2019

Préambule

Cet été 2019, durant trois semaines du Lundi 8 au Vendredi 26 Juillet, les enfants âgés de 3 ans à 12 ans ont participé à diverses activités sportives, acrobatiques, culturelles, manuelles... sur le site de la Familiale qui nous offre de nombreuses possibilités.

Horaires d'ouverture

L'accueil échelonné (matin de 8h à 9h et en soirée de 17h à 18h) connaît un franc succès et rend service aux parents. Les activités collectives ont lieu de 9h15 à 11h30 et de 14h15 à 16h15.

Pour le temps du repas, seulement 6 enfants (sur 46) n'ont pas pris le déjeuner sur le centre. Une nouveauté est apparue cette année, les repas ont été élaborés par la boucherie Villemin de Bussang que je tiens à remercier. Les enfants ont apprécié ces repas, entre eux et avec les animateurs. Ils ont goûté à de nouvelles saveurs, parfois en faisant la grimace ...

Equipe encadrante

Cette année, l'équipe d'animation se composait :

-1 directrice : Mme Elise KIBLER titulaire BPJEPS Loisirs tous Publics

- 1 directeur-adjoint pour le mini camp titulaire BAFA : Mr THOMAS Maxime

- 2 animatrices titulaires BAFA : Mme FRECHIN Manon et Mme PHILIPPE Salomé

- 2 animatrices, stagiaires BAFA : Mme LAMBERT Mathilde et Mme HOTOT Maulène

- 1 personne de service mise à disposition par la mairie : Mme POIROT Marie-Christine pour le nettoyage de la salle de restauration.



Activités et sorties

Les semaines étaient organisées par thème :

- Du 8 au 12 Juillet : Enquête...Suspens...Déetective !

Au programme, les traditionnelles règles de vies, sorties à la ferme aventure et à la piscine de Munster, mais aussi confection du goûter et ateliers sur les 5 sens, escape Game et enfin avis de recherche



- Du 15 au 19 Juillet : A l'aventure !

Les enfants ont été accueillis sur deux sites différents :

o La Familiale pour les 4 à 7 ans + les enfants ne voulant pas participer aux nuitées. Ils étaient 17 enfants.

o Le Gîte du Recès (se situant à Saulxures-sur-Moselotte) pour le traditionnel camp pour les 7 à 12 ans. Ils étaient 22 enfants.



-Du 22 au 26 Juillet : Au Far West !

Au programme : des olympiades sur le stade, la fameuse sortie à Fraispertuis, cinéma , confection de gourmandises pour le spectacle.

Nouveauté cette année, les petits ont eu droit à une nuit sous la tente !



Pour clôturer cet été fort en émotions et en activités : les enfants, parents et animateurs se sont réunis autour du spectacle et du diaporama ...



Effectifs

L'accueil de loisirs sans hébergement organisé par la Commune en 2019 a été fréquenté par 46 enfants âgés de 3 ans à 12 ans, issus de 31 familles différentes. Les effectifs par semaine étaient les suivants :

Semaines	Semaine du 11 au 15	Semaine du 18 au 22	Semaine du 25 au 29
Moins de 6 ans	9	10	6
Plus de 6 ans	23	28	22
Total	32	38	28

En conclusion

Le travail mené par l'équipe d'animation a permis d'organiser l'accueil de loisirs dans de bonnes conditions.

Les objectifs du projet pédagogique ont été atteints, les enfants se sont beaucoup investis dans les activités qu'ils ont réalisées. Ils ont apprécié la diversité des sorties proposées. L'équipe d'animation a dû s'adapter aux conditions météorologiques (parfois pas simple sous une chaleur écrasante...) et à la fatigue des enfants ...

L'équipe d'animation s'est investie dans l'organisation de l'ALSH (réunions, journée de préparation, courses du camp, réunion le soir...). Les enfants ont quitté l'accueil de loisirs avec plein de souvenirs et d'anecdotes en tête, heureux d'avoir pu animer leurs semaines de vacances avec des activités diverses et variées.

Elise KIBLER



ATELIER BLEU

Dessiner, peindre sont des activités bénéfiques pour la santé ; choisir de peindre des maisons, des gens, des lieux ou même ses émotions a un rôle bénéfique dans le développement du cerveau.



Le corps et l'esprit plus détendus, on peut ainsi mieux vivre. La personne qui pratique ces activités artistiques peut égayer les jours d'autres personnes et les aider à faire face aux difficultés.

En devenant réceptif à la lumière, l'obscurité, la couleur, l'ombre et à bien d'autres propriétés de la peinture et du dessin, les yeux s'entraînent à rechercher des motifs et des formes complexes, le cerveau développe ses capacités de concentration.

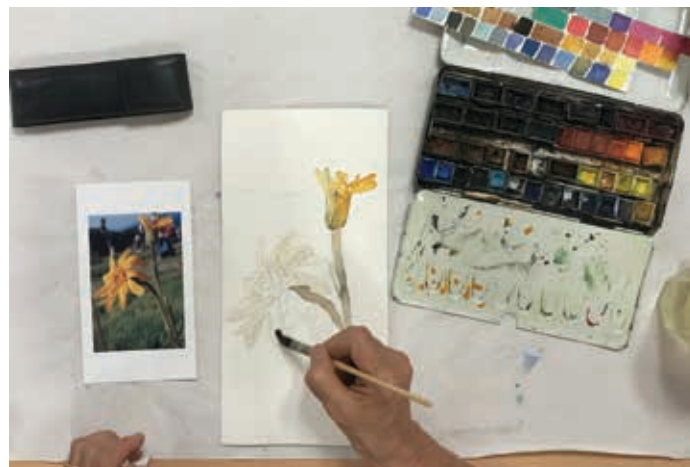


Atelier bleu mardi 9h à midi, salle des vestiaires derrière le stade pour le partage, la générosité, la bienveillance. Aquarelles, acryliques, huiles, fusain, pastels secs.



La réouverture de cet atelier n'est pas prévue. L'exposition Arts et Histoire sur Le Ménil mi novembre est en suspens.... L'essentiel est que vous restiez tous en bonne santé.

Article rédigé en mai 2020
par Francine Bombarde



LA BIBLIOTHÈQUE

La crise sanitaire a entraîné naturellement l'arrêt de l'activité de la bibliothèque et sa réouverture ne pourra se faire qu'en septembre si les conditions le permettent en raison de sa localisation à l'école primaire Aimé Chevrier.



Le confinement a pu redonner le goût de la lecture à certains Guédons qui pourront trouver sur les rayons de la bibliothèque des centaines d'ouvrages très divers : romans du terroir, thrillers, ouvrages historiques, BD ... Rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous - petits et grands - tous les premiers et troisièmes mardis du mois de 17h30 à 18h30 (hors congés scolaires).

Le responsable
JA MORIZOT

LE THÉÂTRE DU MÉNIL

Cher public,

Ce mois de mars 2020, la troupe théâtre du Ménil n'a pas eu le plaisir de remonter sur les planches suite aux raisons sanitaires que vous n'ignorez pas. C'est donc une année sabbatique forcée qui s'est présentée à nous.

Cette crise nous a permis de prendre conscience du besoin de soutenir notre personnel soignant. De ce fait, nous avons mis à profit notre recette de la précédente saison en faisant un don de 5000.00 € à la Fondation de France.

Nous avons également fait livrer des brioches aux Personnels des EHPAD de Cornimont et Le Thillot 4 mardis matin du mois de mars. Notre geste fut réellement apprécié et leur a réchauffé le cœur le temps de leur pause.

"LA SOLIDARITÉ EST LA TENDRESSE DES PEUPLES..."

- TOMAS BORGE -

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN ET VOTRE CONFIANCE EN CETTE PÉRIODE SI DIFFICILE.

BIEN À VOUS,

L'ENSEMBLE DES ÉQUIPES DU COUARÔGE.

Mes sincères remerciements pour votre soutien
notre réconfort à l'égal du personnel!
Bonne chèreusement, Sophie Sin.

Au plaisir de vous revoir !!

La Troupe du THÉÂTRE DU MÉNIL

P.S. : nous sommes ouverts à toutes candidatures – acteur ou autres - pour la saison prochaine.

Vous pouvez vous adresser à Lydie au 06 45 99 87 17.



MÉNIL ACCUEIL

2019 a encore été une année de succès en termes d'organisation et d'affluence. Nous avons donc assumé au mieux notre rôle.



De plus, l'OTI a encore répondu présent pour l'accueil de nos vacanciers pendant les pots d'accueil. Cela prouve une excellente collaboration entre le Ménil Accueil et l'OTI. Je profite pour remercier Murielle et Gael de l'OTI du Ménil pour leur présence à tous nos pots. Ces pots se sont bien déroulés. Le retour positif de la part des vacanciers prouve le dynamisme de l'association. Ce moment convivial autour de produits du terroir sont très appréciés.

Les vacanciers ont pu regarder le diaporama relatant la présentation du village, les alentours et ses atouts touristiques, même si cette année la neige a fait faux bond. Ces pots se sont tenus en hiver à la salle de la familiale et en période estivale à proximité de l'Office de Tourisme.



ADR COUNTRY

En parallèle, deux marchés du terroir ont été organisés conjointement. Ils ont eu lieu les lundis 29 juillet et 12 août 2019. Nous avons investi dans une plancha pour proposer des tartines afin de restaurer les visiteurs qui ont pu écouter en même temps des groupes de musique et des démonstrations de Country.



La commune et le Comité des fêtes présidé par M. SCEBALT, nous ont aidés, par le prêt des chapiteaux, à relever ce défi et nous les remercions encore aujourd'hui. Une collaboration entre associations prouve la réussite des manifestations comme celles-ci. En effet, comme les années passent, les bras commencent à manquer.

Pour cette année, le confinement et les directives gouvernementales liés à l'épidémie de Covid-19 ne nous ont pas permis d'assurer l'organisation de manifestations. Nous espérons pouvoir reprendre notre activité en 2021.

Nous remercions tous nos partenaires, la municipalité et les employés communaux pour leur précieux soutien et nous invitons toutes les bonnes volontés à nous rejoindre pour la promotion de notre commune.

Pour les membres du bureau, Erick KUNZE,
président – Crédit photos : Dédé

L'Association A.D.R. Country se rappelle à votre bon souvenir !!!

Malgré les conditions sanitaires exceptionnelles que nous avons vécues cette année en raison du confinement, nous sommes de plus en plus passionnés par notre sport .



Eh oui, la danse country est un sport. nous faisons partie de la Fédération française des sports de danse. Aussi, quels que soient votre âge, votre réserve ou votre timidité, venez nous rejoindre nombreux. Nous vous confirmons que la country entretient non seulement votre forme physique mais permet aussi le maintien de vos neurones !!!



Nous vous rappelons que nos cours et entraînements se déroulent :

- Le mardi à partir de 17h salle perce neige à Fresse s/Moselle.
- Le jeudi à partir de 18h salle des vestiaires du stade au Ménil.

N'hésitez pas, venez nous voir pour vous rendre compte par vous-même, nous vous accueillerons chaleureusement.

Pour plus d'info,
appelez Françoise Coré au 06 49 73 60 45

LA PÉTANQUE GUÉDONNE



Aujourd'hui, l'effectif des adhérents reste stable, nous comptons 33 membres dont 6 femmes. Nous formons une bonne équipe de pétanqueurs avec une très bonne ambiance lors de nos parties, qui se déroulent les lundis et jeudis à partir de 13 heures 30 sur la partie annexe du stade de foot.

Alors, que vous soyez jeunes ou moins jeunes, vous serez les bienvenus pour agrandir et pourquoi pas apporter des idées nouvelles à notre association.

Nos manifestations :

- Le barbecue organisé le 29 juin sous le préau de La Familiale
- Le repas annuel le samedi 26 octobre à La Familiale
- La galette des rois organisée en janvier également à La Familiale

L'année 2019-2020 avait bien commencé car nous avons profité d'une météo assez clémente pour pouvoir jouer un maximum. Et pourtant, les jours et les années ne se ressemblent pas malheureusement ; nous avons perdu un de nos adhérents, Alain BOUSQUET décédé, puis ce terrible virus qui nous aura plus ou moins touchés et nous aura tous contraints au confinement, et ce pour combien de temps !!!

Encore une fois, nous tenons à remercier la commune pour la mise à disposition des structures utiles au fonctionnement de notre association.

Lydie DAGUET
Vice Présidente



LES CHARMILLES

Que faisons nous ?

Au club des Charmilles, nous proposons des activités régulières chaque semaine entre septembre et juin, mais en plus sont organisées des sorties ponctuelles au fil de l'année : séjour raquettes ou ski de fond dans le Jura en janvier/ février, deux sorties cinéma au printemps et en automne, un pique-nique au Ménéil en juin et un autre avec rando en septembre, des visites ou sorties dans le secteur, une excursion à la journée et le repas de Noël pour clôturer l'année.



À raquettes dans le Jura.

À notre AG de janvier 2020, nous avons modifié les statuts de notre club afin d'ouvrir nos portes aussi aux non retraités . Nous avons enregistré dans l'année 22 nouvelles adhésions. Mais malheureusement, notre club a perdu 5 de ses membres auxquels nous voulons rendre hommage : Dédé Georges, Pierrot Colle, Pierrot Beck, Alain Bousquet et Etienne Louis.



Belle assistance à l'AG 2020.

Nos activités depuis la rédaction du dernier bulletin municipal :

En plus de nos activités régulières (voir page suivante), nous avons réalisé un périple cyclo culturel d'une semaine avec le groupe vélo autour de Coblence fin juin. En juillet, visite de l'entreprise Garnier Thiébaud à Kichompré, puis en août, les nocturnes du jardin de Wesserling. Septembre a été particulièrement riche en événements avec le concert d'orgue de Franck Besingrand, la rando pique nique aux Huttes et l'excursion visite de Neuf Brisach/Colmar. En novembre, nous avons honoré nos 40 adhérents âgés de 80 ans ou plus, lors d'une petite réception à la Familiale. L'année 2019 s'est terminée avec le superbe film de Nicolas Vanier « Donne moi des ailes » et le traditionnel repas de Noël. Début 2020, nous avons accueilli Francis Arbogast, qui nous a présenté un diaporama très intéressant relatant son périple d'un an à travers 25 pays européens, soit 24 000km à tandem avec son épouse.



Sur la piste cyclable le long de la Moselle en Allemagne.



Repos bien mérité.



Sur les gondoles à Colmar.

Malheureusement, nous avons dû annuler la suite de notre programme en raison des événements, et la plupart des activités ne reprendront pas avant l'automne (si les conditions sanitaires le permettent en toute sécurité pour tous).

Convivialité et entraide

Nouveauté aussi de l'année, comme vous le voyez page suivante, le logo « les Charmilles, c'est chouette ! », qui résume le sentiment des adhérents ! Le club ne se résume pas à quelques activités, mais il existe aussi une dynamique de solidarité, constatée en cette période difficile que nous venons de vivre. Courses, coups de fil.. et aussi bénévolat, les couturières des Charmilles ont cousu des centaines de masques pour les Guédons. Vous le constatez, chacun d'entre vous peut trouver aux Charmilles une ou des activités à son goût... Consultez les tableaux et n'hésitez pas à venir nous rejoindre



Y a de l'ambiance au pique nique !

Club des Charmilles le Ménil



Les Charmilles
c'est chouette!

Activités régulières

ACTIVITES	CONTACTS	HORAIRES
RELAXATION QI GONG	SALMON Jacques ANTOINE Monique	lundi et jeudi 9h30-11h
VISITES A L'HOPITAL	CHEVRIER Dany BECK Denise	lundi après-midi à 14h une semaine sur deux
CARTES	ZIMMERMANN Norbert LOUIS Françoise	mardi après midi à 14h octobre à fin avril
RANDO	CUENOT Dominique BAHLINGER François	mardi après-midi hiver : 13h30 ; été : 14h
SCRABBLE	BECK Denise SALMON Jacques	mercredi après-midi à 14h septembre à avril
BILLARD	CUENOT Dominique ANTOINE Jacky	billard français lundi et jeudi 10h à 23h
SORTIES VELO	MAI Reine MAI Michel	vendredi suivant météo et disponibilités des participants
BRIDGE	LECA Antoine	en attente de candidats...

Association du Thillot
Communes du Thillot, Ramonchamp,
Fresse-sur-Moselle, Le Ménéil

6 rue des Bruyères
88160 LE THILLOT

E-mail : clubvosgienlethillot@gmail.com
Site Internet : www.clubvosgienlethillot.fr
Facebook : @cvlethillot



~ Développement du
tourisme pédestre ~
~ Aménagement et
signalisation des sentiers ~
~ Protection de la nature ~

Reconnu d'utilité publique



Les activités et sorties pédestres du club vosgien le Thillot en 2019 pour ses 205 adhérents.

Une nouvelle activité est née au Club Vosgien Le Thillot : la marche nordique. Grâce à elle, de nouveaux adhérents sont venus dans notre association. Ce fut donc la grande nouveauté pour l'année 2019. Elle était attendue par certaines personnes depuis quelques années.



Marche nordique.

Un rendez-vous de plus sur notre calendrier. Les séances sont animées par Bernard Géhin et ont lieu tous les mardis matin au départ du parking de la salle omnisports au Thillot à 8h30. (Goupe 1)

Les autres sorties pédestres en semaine sont toujours au programme pour trois groupes. Le point de départ se trouve sur le parking du parc Bluche au Thillot :

- Groupe 2 : le mercredi, sortie l'après-midi ou la journée, guidée par Alain Oudot ou Simon Chevrier.
- Groupe 3 : le jeudi après-midi guidé par Marcel Colle, Jean-Pierre Humbert ou Franklin Alves Ferreira.
- Groupe 4 : le jeudi après-midi guidé par Claude Chevrier. (En 2020, ce groupe marche désormais le mercredi après-midi).

En hiver, pour le groupe 2 et 3, lorsque l'enneigement le permet, ce sont des sorties en raquettes.



Reconnaissance MP 16.05.2019.

Mi-janvier, de nombreux adhérents se retrouvent pour partager la traditionnelle galette des rois après avoir visionné les superbes diaporamas préparés par Christian Piquard.

Lors de notre assemblée générale le 16 février, nous avons eu le grand honneur de recevoir notre Président Fédéral Alain Ferstler.



Assemblée générale CV Thillot 16.02.2019.

Après une longue préparation, nous attendions avec impatience le dimanche 30 juin 2019 où nous organisons la marche populaire à Fresse-sur-Moselle : 279 marcheurs, plutôt 279 courageux sont venus à notre manifestation et ont affronté les fortes chaleurs. Merci à toutes ces personnes !



Croix du Voisse 23.05.2019.

De début avril à fin octobre 2019, quelques sorties étaient prévues le dimanche, sans oublier les marches d'orientation organisées par d'autres clubs vosgiens du 6ème district ou les marches populaires. D'autres randonnées étaient au programme lors d'un trek au Maroc, un séjour à Figeac et deux jours au Grand Ballon. Antoine Benzada avait concocté une belle sortie pour la visite de la collégiale à Thann.

Nous étions présents pour assister aux différentes assemblées générales des Clubs Vosgiens 88 à Ventron, du District 6 à Bussang et de la Fédération à Kirrwiller.

Il est également important de rappeler que le club vosgien s'occupe de l'entretien et du balisage des sentiers tout au long de l'année soit en individuel soit en groupe sur les quatre communes : Le Thillot, Ramonchamp, Le Ménil et Fresse sur Moselle. À noter que la commune du Ménil compte plus de 50 km de sentiers balisés.



La Bresse, les Champis 13 juin 2019.

Notre club était présent pour différentes manifestations :
 - La foire aux beignets au Thillot
 - La marche gourmande pour le Téléthon.

Pour clôturer l'année 2019, 52 personnes se sont retrouvées pour le repas annuel au Langenberg.

Pour d'autres informations sur notre association, consultez notre site internet « www.clubvosgienlethillot.fr » et retrouvez-nous sur Facebook « @cvlethillot »

Denise,
 pour le président
 Marcel COLLE



LA DYNAMIQUE

C'est une section de gymnastique volontaire animée par des animatrices diplômées de la FFEPGV (fédération française éducation physique gymnastique volontaire) : Camille ARDIZIO, Claudine HANTZ, Céline MICHEL, Dorothee DRIEUX. Toutes les quatre aiment travailler en association et leur objectif est de donner du plaisir en faisant du sport.

1. Faire du sport pour rester en forme

Le sport est particulièrement bénéfique pour la santé et la forme, améliorant considérablement la qualité de vie d'une personne. En effet, le sport aide à renforcer le cœur et les vaisseaux sanguins, permet une meilleure ventilation pulmonaire, diminue les risques de diabète de type 2 et aide à préserver les os et les articulations. De même, le sport est le meilleur moyen de conserver une bonne masse musculaire pour un corps sain et en pleine forme.

2. Faire du sport pour se sentir mieux

Les effets du sport sur la santé psychique ne sont plus à démontrer. C'est grâce à la libération d'endorphines lors de l'activité physique que le sport aide à lutter contre le stress, tout en provoquant une sensation intense de bien-être et de plaisir. Comparables aux effets des opiacées, les effets des endorphines se font ressentir après une vingtaine de minutes d'activité et peuvent continuer à agir près de 45 minutes après la séance de sport.

Définition du pilates : Le pilates est une méthode de renforcement musculaire basée sur des exercices à exécuter précisément, qui affermissent votre corps, renforcent votre centre (le transverse, les muscles du dos et du plancher pelvien) dans un alignement parfait. La méthode est basée sur l'activation des muscles profonds de votre centre couplée à une respiration spécifique. Pratiqué régulièrement vous ressentirez du bien être, une amélioration de votre posture responsable du mal de dos, un assouplissement de vos articulations. Le pilates s'adresse à tout le monde.

Les cours se passent à la salle de sport de la familiale au Ménil :

Le lundi 18h30-19h30 gym
19h30-20h30 zumba
20h30-21h30 pilates avec Camille Ardizio

Le mardi matin 9h45-10h45 gym avec Céline Michel

Le mardi soir 17h30-18h30 gym douce avec Claudine Hantz

Le jeudi 19h30-20h30 gym
20h30-21h30 zumba avec Dorothee Drieux

Les inscriptions se font début septembre à la salle de sport de la familiale au Ménil.

Avant de vous engager, il est possible de venir faire une séance. Il faut se munir d'un certificat médical, d'une paire de basket propre et remplir un formulaire d'adhésion.

Tous le mois de juin nous organisons des portes ouvertes venez nous voir.

Les tarifs 80 euros la gym
80 euros la zumba
80 euros pilates
Pour les moins de 18 ans 60 euros
120 euros pour deux activités

Pour plus de renseignements, contactez la présidente : PARET Régine - 3, rue du Seu - 88160 Le Ménil
03 29 25 12 63 - 06 83 26 08 90

Des photos et vidéo sur facebook : La dynamique le Ménil.



LE MENIL VOL LIBRE

En 2019, l'activité parapente s'est déroulée au gré des vents, avec encore de bons moments de vols vécus pour les pilotes du club. Après une période d'engouement que je qualifierais presque d'exceptionnelle, notre effectif légèrement en baisse se stabiliserait autour d'une quinzaine de volants réguliers. Aussi j'en appelle aux personnes jeunes ou moins jeunes, habitant Le Ménil et ses environs, qui seraient intéressées par le vol libre. N'hésitez pas à nous rejoindre, vous risquez simplement de vivre une expérience inoubliable !



Bélue, Rupt.

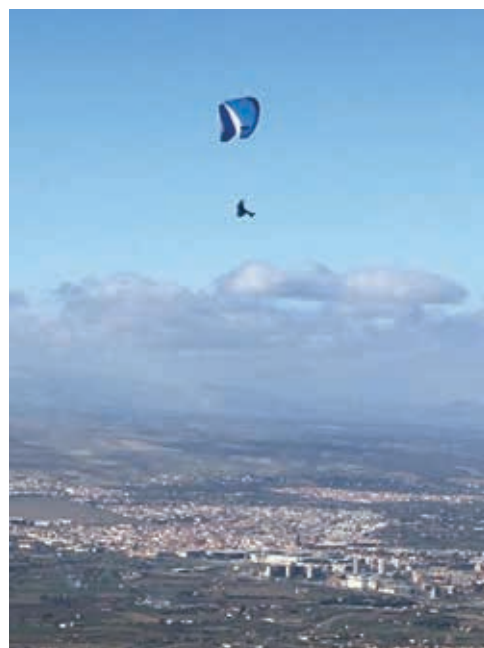


Biplace à Bélue, Rupt.

Côté activités, nos journées découverte en juillet et septembre furent encore l'occasion de faire quelques baptêmes de l'air pour le plus grand bonheur des personnes présentes. Nombreuses sorties à travers le monde pour quelques pilotes du club : île de la Réunion, Turquie, Inde, Andalousie et en France : Pic de Vissou (34), Puy de Dôme (63), Gresse-en-Vercors (38), Mont Poupet (39) Coupe Icare à St Hilaire du Touvet (74)... et bien sûr notre principal terrain de jeu reste le massif Vosgien.



Les parapotes du Ménil en Andalousie (Déc 2019).



Vol au-dessus de Grenade, Andalousie.

Excellente saison pour nos 2 compétiteurs ; Jean-Sébastien réalise quelques belles distances, près des 100km depuis les Champis (La Bresse) le 1^{er} mai, 175 km depuis le Serpaton (38) en juin, le même mois il pulvérise son record de distance : 199,920 km dans le massif du Vercors. Valentin continue tranquillement sa progression en parallèle de ses études. Son plus beau vol : 150km dans les Alpes du Nord. En compétition 10^{ème} au championnat de Belgique au Grand Bornand, 37^{ème} aux championnats de France puis 11^{ème} et 20^{ème} en Inde et Turquie (pré coupe du monde).

En ce début d'année 2020, l'activité parapente a repris très vite son envol, vu le beau temps et les conditions exceptionnelles depuis janvier. Malheureusement, en raison de la crise sanitaire et en toute logique, nous avons dû suspendre nos activités, y compris les journées

découverte prévues en avril. Rendez-vous les 18 et 19 juillet si tout va bien ainsi que les 05 et 06 septembre avec report possible le week-end suivant en cas de mauvaises conditions.



Saint-Leu, Ile de la Réunion.



Saint-Leu, Ile de la Réunion.

Pour tout renseignement sur le vol libre au Ménil : parapente et même paramoteur, n'hésitez pas à nous contacter.

Merci à tous les amis du vol libre et bons vols.

Martial Géhin
Renseignements au : 06.73.70.77.99.



SOCIÉTÉ DE PÊCHE

En premier lieu, nous remercions la commune et le crédit mutuel pour les subventions qu'ils nous ont octroyées l'année passée, le comité des fêtes pour le prêt de matériel lors de la journée pêche, le garde particulier et les bénévoles qui participent activement à la vie de l'association.

Si on considère le nombre d'adhérents, la société de pêche ne se porte pas trop mal avec un noyau de personnes qui s'implique régulièrement.

Si on observe le niveau de l'eau dans le ruisseau, c'est moins bien. On remarque également la forêt qui sèche inexorablement. Il est à craindre que la faune et la flore changent assez rapidement ; à l'évidence l'évolution des conditions climatiques s'accélère, avec des températures moyennes qui augmentent et des périodes de précipitations et de sécheresses qui ne se répartissent plus comme avant. Les prévisions sont alarmantes !

Le problème est crucial mais pas simple à résoudre. Rappelons-nous que nos modes de vie conditionnent la marche du monde à tous les niveaux et que tout est intimement lié.

Je vais citer une réflexion de Pascal Lamy, ancien commissaire européen :
«il faut renoncer à cet excès d'orgueil qui nous a fait considérer, depuis deux ou trois siècles, que l'homme est appelé à régner sans mesure sur la planète et la nature..... essayons de réfléchir à l'émergence d'un système moins efficace, donc plus coûteux mais plus résilient et moins stressant pour l'homme et la nature. Le prix à payer sera moins de croissance...»

Il serait bon de méditer cette proposition, qui ne verse pas dans l'extrémisme, mais qui néanmoins bouscule bon nombres d'idées reçues.

Arrêtons la gestion à court terme. Regardons vers le large. Certes, l'intérieur de la voiture est propre quand l'automobiliste jette ses débris par la fenêtre, mais le fossé le long de la route l'est beaucoup moins et plus loin, la mer encore moins... Et devient une décharge.

La philosophie et les grands concepts commencent au quotidienEt c'est valable pour chacun d'entre nous.

François Choffel, pour la société de pêche

VOSGES PASSION BOIS

Vosges Passion Bois est une association guédonne qui regroupe 14 membres, pratiquant le tournage sur bois. Des rencontres d'initiation ont lieu à l'initiative de membres de l'association qui possèdent déjà une certaine maîtrise, permettant ainsi aux débutants de progresser plus vite.



Ces activités se déroulent dans le local mis à disposition de l'association par la municipalité que nous remercions.

Une enquête menée auprès des membres de l'association a mis en avant les besoins en formation à différentes techniques. Des journées à thème seront organisées dans le courant de l'année.



L'association a été présente en 2019 sur différentes manifestations : la foire aux beignets du Thillot, le marché artisanal de Ventron, la Foire à la Vosgienne de Saulxures et la foire du Haut du Tôt. Ces différentes manifestations permettent d'étoffer les finances, grâce à la vente de réalisations fournies par les tourneurs de l'association, afin d'acheter du matériel et des outils de qualité mis à la disposition des membres.



Toutes les manifestations devaient être reconduites en 2020, mais corona virus oblige, seules les séances d'initiation et perfectionnement ont repris avec toutes les mesures de sécurité nécessaires.



Président : Régis Parmentier
Vice-Président : François Scébal
Secrétaire : Michel Mai
Trésorier : Alain Martin

Pour tout renseignement concernant l'association, contacter :
Régis Parmentier : 07 85 78 21 17
ou Michel Mai : 03 29 25 20 59



ORDURES MÉNAGÈRES

RAPPEL DES BONNES PRATIQUES

Les bacs ou sacs poubelle de couleur orange doivent être obligatoirement fermés, sortis et placés en bordure de voie publique et bien visibles des agents de collecte.

Au plus tard à 6h00 du matin le jour de la collecte sur votre commune.

Ferdrupt et Rupt sur Moselle

le lundi

Ramonchamp et Le Thillot

le mardi

Bussang et Saint Maurice sur Moselle

le jeudi

Le Ménil et Fresse sur Moselle

le vendredi

Il vous appartient de veiller à rentrer votre bac une fois la collecte terminée.

Il est interdit de mettre des ordures « en vrac » dans le bac à ordures ménagères. Les déchets doivent être mis dans des sacs poubelles.



CAS PARTICULIERS :

POUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Les sacs «orange» doivent être déposés:

- ▶ Soit dans les bacs collectifs prévus à cet effet (une clé a été remise lors de l'enregistrement du résident).
- ▶ Soit dans les bacs semi-enterrés installés sur les communes de Bussang, Saint Maurice sur Moselle et Rupt sur Moselle (une carte a été remise lors de l'enregistrement du résident).

POUR LES MEUBLÉS ET LOCATIONS SAISONNIÈRES

Le loueur est tenu d'informer les locataires sur les consignes de tri et sur les modalités de la collecte.

Des sacs «orange» doivent être mis à disposition dans la location et récupérés au moment du départ par le propriétaire.

QUE FAIRE DE MON BAC SI JE DÉMENAGE

Si je déménage dans le territoire, j'emporte le bac avec moi et je contacte la Communauté de Communes pour préciser ma nouvelle adresse.

Si je quitte le territoire, je rapporte le container dans les bureaux de la Communauté de Communes afin que l'on clôture mon compte de facturation et que l'on me restitue la caution.



ATTENTION

Tout objet ou sac déposé en dehors des lieux de collecte et de dépôt, est un dépôt sauvage.

Cet acte est répréhensible, verbalisable et la remise en état du site facturable.

RAPPEL DE SÉCURITÉ LORS DE LA CAMPAGNE DE FAUCHAGE ET D'ÉLAGAGE

- ▶ Se tenir à distance
- ▶ Effectuer les dépassements selon la réglementation en vigueur
- ▶ En cas de nécessité, vous pouvez contacter le chauffeur en vous manifestant à distance

Remerciements : les secrétaires de mairie, les rédacteurs d'articles,
les responsables d'associations, les membres du conseil municipal.

